OBSERVATOIRE DU SAHARA ET DU SAHEL

Projet MENA-DELP

Partage des connaissances et de coordination sur les écosystèmes désertiques et les moyens de subsistance

Au profit des pays

Algérie, Egypte, Jordanie, Maroc et Tunisie

IDENTIFICATION DES POTENTIALITES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT POUR LES REGIONS DESERTIQUES

Décembre 2013

Amine AHLAFI ; Consultant en Développement Durable--Maroc

Sommaire

RESUME **4**

PREAMBULE **6**

PARTIE I : IDENTIFICATION DES POTENTIALITES DANS LES REGIONS DESERTIQUES **8**

I. CADRE GENERAL 8

II. FORCES ET FAIBLESSES DU CADRE PHYSIQUE 9

1. Les régions désertiques : un cadre physique et climatique déterminant **9**

2. Cadre géographique de la zone d'étude **10**

3. Ressources en eau **11**

4. Synthèse : potentiel naturel et milieu physique **11**

III. DYNAMIQUE DES MOBILITES HUMAINES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES 13

1. La compétitivité économique **14**

2. Synthèse : Cadre humain et dynamique économique **15**

1. Une agriculture vivrière éprouvée **17**

2. Un secteur touristique prometteur mais à risque **18**

3. Un artisanat en attente de réhabilitation **18**

4. Synthèse : une économie diversifiée **19**

VI. SYNTHESE GENERALE 20

PARTIE II **21**

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT EN REGIONS DESERTIQUES **21**

I. Une stratégie de développement fondée sur les éléments de l'environnement local : *Penser globalement & agir localement* 21

1. Les options fondamentales de développement **21**

2. Une stratégie basée sur le triptyque : Amélioration-Renforcement-Fonctionnalité **23**

II. PANEL DES AXES ET ACTIVITES A DEVELOPPER 23

1. Des perspectives de développement des activités agricoles durables peu nocives des ressources naturelles et plus rentables sur le plan économique **24**

2. Une mise en valeur du patrimoine oasien : éco-tourisme et services de bien être 27

3. Promotion de l'économie sociale par le développement d'un esprit d'entreprenariat et le développement des filières **28**

PARTIE 3 : 31
APPROCHE TERRITORIALE POUR APPREHENDER LE DEVELOPPEMENT DES REGIONS DESERTIQUES 31
MAROC, ALGERIE, TUNISIE, EGYPTE ET JORDANIE 31
I. L'APPROCHE TERRITORIALE DU DEVELOPPEMENT DES REGIONS DESERTIQUES 31
II. DEMARCHE 32
1. Démarche globale d'analyse 32
2. Choix des critères, sous critères et indicateurs d'analyse 32
CONCLUSION 35
ANNEXE 1 : 36
DONNEES GEOGRAPHIQUES ET NATURELLES 36
RELATIVES AUX 5 PAYS 36
ANNEXE 2 : 42
DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES & ECONOMIQUES 42
DES 5 PAYS 42

RESUME

Les régions désertiques sont des territoires sensibles présentant des caractéristiques géographiques, spatiales, économiques, sociales et environnementales particulières. La rudesse du climat, le manque de ressources en eau et la complexité des systèmes institutionnels et de gestion handicapent souvent leur croissance et freinent leur élan de développement.

Les trois principaux secteurs sur lesquels repose l'économie de ces régions sont l'agriculture vivrière, qui fait face aujourd'hui à des défis qui accentuent les dysfonctionnements et les déséquilibres qui caractérisent l'espace oasien ; l'artisanat en recul malgré le nombre important d'actifs et les mines auxquels s'est ajouté récemment, le tourisme. D'autres activités telles les services, le commerce ou l'agro-industrie viennent compléter ce diapason économique, mais avec un développement limité.

Cette consultation, relative à l'identification des potentialités et des perspectives de développement au profit des zones désertiques du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Egypte et de la Jordanie, s'inscrit dans l'objectif de transformer les faiblesses de ces espaces en ressources et en opportunités de développement. *Ces éléments perçus jusque-là comme des faiblesses ou des handicaps entravant toute perspective de progrès deviendraient les leviers d'une véritable dynamique.*

L'approche adoptée pour l'identification des potentialités et des perspectives de développement des zones désertiques de ces 5 pays, s'inspire de celle du programme du MENA-DELP mené par l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS). Elle vise essentiellement d'esquisser des solutions quant au renouveau des savoir-faire et traditions locales, à l'encouragement de l'entreprenariat local et à la création de liens solides entre la population, l'espace et l'environnement, en vue de repositionner ces territoires et y générer de la valeur ajoutée.

A cet effet, et en vue de proposer une démarche cohérente et adaptée aux territoires désertiques, la première étape fut d'arrêter un diagnostic territorial exhaustif qui a clairement confirmé un milieu physique contraignant avec de profondes mutations des modes de gestion et de partage des ressources et un accroissement rapide de l'urbanisation. La problématique est donc davantage sociale et économique liée à la fragilité du capital social, à la faiblesse de la qualification du capital humain, aux caractéristiques contraignantes du milieu naturel, et à l'insuffisance du capital financier. *La dégradation de l'espace n'en est que la manifestation physique.*

La stratégie proposée se présente sous forme de programmes de développement sous le signe de la *compétitivité territoriale* à travers un bouquet d'activités économiques génératrices de revenus. Ces dernières, se réalisent dans un cadre où la synergie et la complémentarité sont orientés vers les fondamentaux *de l'économie sociale* et s'articulent autour :

- D'activités agricoles durables peu nocives des ressources naturelles et plus rentables sur le plan économique : une **agro-écologie** soucieuse de la qualité, du renforcement des capacités des agriculteurs, de la promotion et de la commercialisation. Un mode de faire valoir les spécificités des territoires, la mise en valeur des produits du terroir et l'amélioration du cadre social et économique de l'agriculteur ;
- Un **éco-tourisme** et des services de bien être, articulées autour de l'artisanat et du patrimoine local, pour une mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel pouvant générer des revenus à la population locale développant et/ou consolidant des niches en pleine croissance au niveau de la demande mondiale et à forte valeur ajoutée ;
- Une **économie sociale** axée sur l'entreprenariat et le développement des filières dans les secteurs du tourisme durable, de l'agriculture, du commerce solidaire et de l'artisanat local.

La mise en œuvre de ces options, à décliner sur différentes phases (à court, moyen et long terme) nécessite l'insertion de concepts et de principes nouveaux, et leur appropriation par les différentes parties prenantes en vue de les inscrire dans la durabilité.

Cette démarche trace les nouvelles voies de développement et répond aux exigences de revitalisation et d'épanouissement de ces zones, notamment à travers *la compétitivité territoriale*. Au-delà de l'aspect économique, elle fournit aux entreprises des instruments compétitifs dans la construction des connaissances, des codes interprétatifs, des modèles de coopération et de décision sur lesquels se fondent leurs parcours innovateurs.

En d'autres termes, cette compétitivité territoriale vise à faire acquérir aux acteurs locaux et aux institutions de ces cinq pays (Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte et Jordanie) la capacité à valoriser leur environnement, à agir ensemble, à créer des liens entre les différents secteurs et enfin à s'intégrer dans la composition territoriale existante de manière à retenir le maximum de valeur ajoutée sur place.

Le présent rapport permet, à travers analyse et propositions, de tracer les jalons des plans d'actions et programmes à mener au niveau de ces zones. Il pourrait contribuer à construire un cadre de référence des perspectives de développement des zones désertiques dans un objectif de consolidation des acquis, d'amélioration du cadre général, et de régénération des traditions et savoir-faire locaux.

Le tout, sous le signe d'un **développement durable axé sur l'économie sociale**.

PREAMBULE

L'approche de l'Observatoire du Sahara et du Sahel à travers le programme du MENA-DELP du développement désertique, est essentiellement axée sur la proximité des citoyens, des idées, des projets et des territoires et la création de liens entre eux. Cette approche a permis à des territoires désertiques marginalisés de transformer en ressources et en opportunités de développement, des éléments perçus jusque-là comme des faiblesses ou des handicaps entravant toute perspective de progrès.

- **La proximité** a permis de déceler les opportunités, de maîtriser les terroirs et d'appréhender autrement les ressources locales des territoires désertiques. Elle a également permis d'imaginer de nouvelles voies pouvant mettre en valeur ces ressources et un renouveau de l'identité territoriale.
- **La création de liens** vise quant à elle, à atteindre un niveau d'engagement suffisant pour permettre de mobiliser de nouvelles énergies au niveau local, d'asseoir les synergies et assurer un développement durable. Ainsi, les démarches collectives, la mise en réseau et la constitution de grappes économiques forment le plus souvent une condition préalable au développement des territoires désertiques, marqués par la présence d'un tissu d'entreprises de petite taille, des filières de production mal structurées et peu performantes, etc.

Notre approche d'identification des potentialités et des perspectives de développement pour les régions désertiques, s'inspire largement de cette combinaison : proximité/création de liens visant à enclencher une dynamique économique à même de repositionner ces territoires et y générer de la valeur ajoutée.

Une valeur ajoutée via la proximité
•Développement d'activités agricoles
•Développement d'activités géneratrices de revenus
•Revalorisation des traditions locales
•Organisationn des acteurs socio-économiques locaux
Une valeur ajoutée via la création de liens
•Approche multisectorielle articulant les actions aux projets
•Des projets collectifs pour atteindre les masses critiques du marché
•Des partenariats locaux pour renforcement des filières et intéractions entre acteurs

En fait, les fondamentaux de notre approche cadrent avec les objectifs stratégiques de l'OSS :

- **Le repositionnement** à travers l'appropriation par les territoires désertiques d'instruments nécessaires à leur repositionnement dans la sphère économique et territoriale et les démarches à entreprendre face à la mondialisation;
- **L'innovation** avec la recherche permanente de solutions face à l'enclavement et la marginalisation d'une grande partie des territoires désertiques et la centralisation voire la concentration de l'attractivité économique et sociale dans les territoires urbains ;
- **La valorisation** par le biais du renouvellement des politiques de développement des territoires désertiques notamment par la revalorisation et le renforcement des connaissances, des pratiques et savoir-faire anciens, la diversification économique et le développement privilégié d'activités non nocifs sur le plan environnemental ;
- **L'union des forces vives locales** par la reconstruction de solidarités adaptées aux nouveaux contextes économiques et sociaux, et permettant de dépasser les barrières concurrentielles créées par la mondialisation. Elle incite les acteurs socio-économiques à agir en concertation, à produire des biens et des services non délocalisables et à retenir le maximum de valeur ajoutée sur le territoire.

Ce rapport se veut un essai de proposition de perspectives de développement des zones désertiques dans un cadre stratégique et non chiffré ; orienté vers des actions à consolider et d'autres à réinventer sous le signe d'un développement durable axé sur l'économie sociale.

Les constats émanent d'études stratégiques élaborées par des organismes internationaux et régionaux (BM, PNUD, OSS,…) et non d'analyses statistiques détaillées (faute de temps et de disponibilité d'informations dédiées aux territoires désertiques) et de la présence de phénomènes réels à impacts visibles sur le développement économique de ces territoires (désertification, changement climatique, migration, raréfaction des ressources,…).

PARTIE I : IDENTIFICATION DES POTENTIALITES DANS LES REGIONS DESERTIQUES

I. CADRE GENERAL

La zone d'étude constituée sur le plan administratif des régions désertiques de cinq pays à savoir le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte et la Jordanie, est à dominance rurale. En dépit de quelques similitudes liées au climat et au partage d'un héritage historique et socioculturel commun, ces zones présentent des caractéristiques géographiques contrastées en termes de configuration spatiale, d'activités économiques, d'occupation de l'espace, d'aspects institutionnels et juridiques, de principes sécuritaires et de ressources naturelles.

S'agissant d'espaces présahariens et sahariens, avec de lourdes contraintes relatives aux écosystèmes, la zone d'étude est composée d'une part, d'oasis avec des vallées plus ou moins étroites, de lieux vitaux où cohabitent une population attirée par la présence de l'eau et d'une agriculture vivrière, et d'autre part, de montagnes et d'espaces arides et semi-arides à faible occupation humaine:

- ✓ Les montagnes et les gorges où les nomades se sont sédentarisés dans des hameaux longeant les hautes vallées avec le pastoralisme comme activité principale ;
- ✓ Les vallées basses où palmeraies avec davantage de ressources permettant une agriculture arboricole étagée associée à de la culture au sol. La population, relativement importante dans ces zones, occupe un habitat dense bordant les routes et formant des couloirs semi-urbains sur plusieurs kilomètres ;
- ✓ Les espaces semi-arides et arides, situés à la lisière du Sahara, sont très étendus et disposent de maigres ressources naturelles. La rareté de l'eau, le vent des sables et les fortes chaleurs ne permettent pas une activité agricole significative.

Ces ensembles entretiennent depuis toujours des relations d'échange devenant parfois conflictuelles notamment à cause de partage d'eau ou de terrains de parcours. Autrefois de nature sécuritaire et commerciale, ces relations sont aujourd'hui particulièrement sociales et économiques.

Les mutations économiques et sociales, l'amélioration des conditions de vie et l'expansion des besoins ont poussé les habitants de ces zones à tisser de solides liens de complémentarité car leurs intérêts stratégiques sont de plus en plus imbriqués (partage de ressources limitées, flux migratoires, pression des besoins, programmes communs de développement).

Dans ce sens, leur développement nécessite une bonne compréhension de leur fonctionnement des rapports qu'elles entretiennent avec leur environnement.

Aujourd'hui, ces zones voient leur vitalité mise à l'épreuve par plusieurs facteurs tels que la pression anthropique, l'érosion, les changements climatiques, l'urbanisation mal planifiée ainsi que les contraintes liées aux statuts fonciers qui conjuguent leurs effets pour dégrader le patrimoine naturel et accentuent le risque de compromettre l'avenir, à moins d'une maîtrise appropriée des paramètres de son évolution.

La rareté des ressources en eau en particulier, et la fragilité de l'environnement ont toujours été des facteurs limitatifs de développement des régions désertiques pour faire face à l'expansion des besoins de la population. Les acteurs institutionnels de chaque pays de la zone d'étude ne semblent pas avoir réussi à dégager les moyens d'action nécessaires en adéquation avec l'expansion des besoins consécutives des autochtones (emploi, équipements, formation, encadrement) et aux impératifs d'aménagement du territoire désertique. Ce déséquilibre entre les besoins de développement et les moyens mis en œuvre, dans les régions désertiques du Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte et Jordanie, est un défi majeur dont les enjeux revêtent, il faut le reconnaître, un caractère local, voire régional (zone d'étude).

Conscients de l'importance de l'encadrement et du soutien de développement intégré au sein de ces zones, les pouvoirs publics de chaque pays ont mis en œuvre des programmes d'équipements sociaux et d'accès aux services de base, initié par des projets d'aménagement hydro-agricole, des programmes de mise en tourisme et des outils d'aménagement pour accompagner l'évolution socio-spatiale en considération des potentialités et des contraintes.

II. FORCES ET FAIBLESSES DU CADRE PHYSIQUE

Les phénomènes de désertification et de dégradation des ressources naturelles font partie des programmes prioritaires de développement durable relatifs à la mise au point des objectifs du Millénaire[1].

Le changement climatique, la pauvreté et la surexploitation des terres agricoles augmentent les effets de la désertification[2]. Les terres arides, représentent plus de 50 % de chacun des cinq pays retenus[3] et un tiers de la population y vit dans des conditions difficiles dépourvus des besoins élémentaires en matière d'équipements et de services. Les surfaces de ces zones sont susceptibles d'augmenter. D'ailleurs, la troisième session du Comité chargé de la mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification[4] a clairement souligné que le rythme de la mise en œuvre de la convention était trop lent en raison du manque de ressources humaines, financières et techniques.

Dans ce cadre, il est important, à l'instar de l'action de l'OSS, de rendre plus explicite les besoins des zones désertiques, notamment concernant les nouvelles fonctions du monde saharien, l'importance du local sur la scène politique et administrative, la protection des ressources et des écosystèmes désertiques et les diverses formes de solidarité adaptées.

L'objectif étant de comprendre les enjeux locaux du territoire en vue de transformer les contraintes et faiblesses de ces territoires désertiques en atouts de positionnement économique à même de créer de la valeur sous le signe d'un développement durable et face à des défis de taille : les changements climatiques et la globalisation et récemment l'aspect sécuritaire de plus en plus inquiétant.

Pour un diagnostic territorial exhaustif, la démarche adoptée consiste à orienter l'analyse, non pas sur l'inventaire des données mais davantage sur les enjeux majeurs pouvant contribuer directement ou indirectement à l'émergence d'une stratégie de développement durable de la région, objet de la présente étude.

Carte : Cadre naturel de la zone d'étude

1. Les régions désertiques : un cadre physique et climatique déterminant

Les régions désertiques de la zone d'étude s'organisent autour d'espaces sahariens, d'oueds de chaînes montagneuses et de vallées jalonnées par des petites villes oasiennes le long des axes routiers, véritables cordons ombilicaux entre le désert et le reste du territoire.

[1]World Summit on Sustainable Development WSSD (Johannesburg, 2002). Millennium Development Goals such as reduction of poverty, conflicts and human displacement, stopping the deterioration of natural resources and improvement of their quality

[2]Millennium Ecosystem Assessment, (2005): Desertification synthesis. http://www.maweb.org/en/Products.aspx

[3]Les terres à risque de la sécheresse et de la désertification représentent environ 40% de la surface émergé du globe, et 20% de ces terres arides sont déjà dégradées.

[4] CRIC3 held from 2nd to 11th May 2005 in Bonn, Germany. Synthesis Report by Earth Negotiation Bulletin ENB (May 2005) Vol 4 No. 175: http://www.iisd.ca/vol04/enb04175e.html

Le tableau ci-dessus en présente de manière synthétique les différentes composantes.

Erg	L'erg est le désert sable, produit final de l'érosion des reliefs, constitué par un ensemble étendu de dunes sans cesse remodelées par le vent. Ces dernières généralement regroupées en cordon de quelques dizaines de mètres peuvent atteindre plus de 300 m de hauteur. *Principaux ergs : Grand Erg oriental (Algérie et Tunisie), Grand Erg occidental (Algérie), Erg Mehedjebat (Algérie) …*
Montagne	Les montagnes sahariennes sont pour la plupart volcaniques (Hoggar) et ont été le refuge des premiers sahariens. On y trouve également de nombreux plateaux calcaires ou gréseux où s'écoulent les oueds.
Hamadas	Les hamadas sont de grand bancs de calcaire ou d'arène, hauts de quelques centaines de mètres et sillonnés de canaux d'érosion. Les hamadas les plus hautes sont appelées tassilis et peuvent atteindre 2000 m d'altitude. Nés de l'érosion des hauts plateaux gréseux par le sable et le vent, les tassilis présentent les plus belles formes du désert : aiguilles, tiges verticales, courbes de pierre, …
Oued	Les oueds se présentent sous forme de lits souvent secs. Quelques rares pluies parviennent à les remplir occasionnellement pour quelques temps.
Gueltas	Les gueltas sont des puits profonds et permanents où vivent poissons, grenouilles, mollusques et crustacés ; dans certaines gueltas des tassilis, quelques crocodiles ont réussi à y subsister.
Sebkhat	Les sebkhas sont de vastes cuvettes de sols salins; résidus d'anciens lacs asséchés il y a des milliers d'années.
Les villes sahariennes	Les villes sahariennes ont émergé avec la modernisation des moyens de transport, l'arrivée de nouvelles technologies et l'explosion démographique et constituent des lieux de brassage, de trafic et d'échange commerciaux.
Oasis	L'oasis d'erg est une vaste cuvette creusé par l'homme à l'intérieur d'une dune artificielle. Elles sont fréquentes dans les vallées où l'on peut recueillir les eaux de pluie des montagnes et celle filtrée jusqu'à la nappe phréatique. L'oasis représente un complexe dynamique des écosystèmes de l'espace désertique. Il en existe trois types en fonction du système hydrique et géomorphologique : - oasis d'oued, qui utilise le grand fleuve fossile ; - oasis d'erg, située dans le désert des plaines arides ; - oasis de sebkha, réalisée autour de la dépression d'une grande surface saline

Au-delà du cadre géographique et de la conception classique d'un désert et d'une palmeraie, l'espace désertique est un environnement culturel, géomorphologique et social à caractéristiques environnementales et architecturales façonnées par les gens du désert.

2. Cadre géographique de la zone d'étude

La zone d'étude allant du Maroc à la Jordanie représente une importance plus territoriale que démographique avec une superficie cumulée non homogène entre les pays de 3.348.501 km². L'Algérie devance nettement l'Egypte suivi du Maroc puis de la Tunisie et la Jordanie.

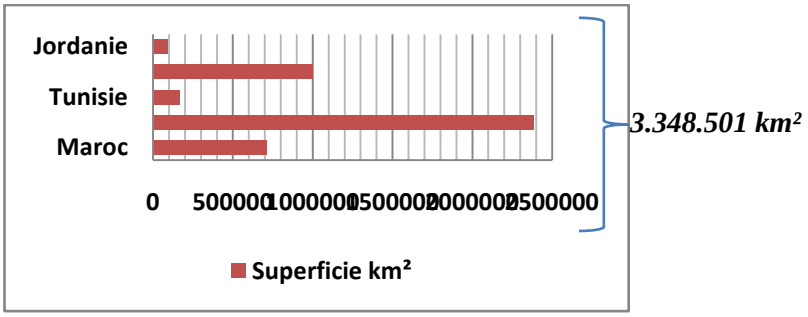

Superficie de la zone d'étude

2.1 Relief et Climat

Les régions désertiques de la zone d'étude présentent des caractéristiques topographiques spécifiques composées de montagnes (Chaîne de l'Atlas, Hoggar etc.), de plaines, de vastes étendues de dunes de sable, et d'immenses hauts plateaux.

Le climat est sec à tendance continentale sur une partie de l'aire d'étude et de type saharien, avec un hiver froid et peu pluvieux et un été chaud et sec sur le reste de ce territoire. Il subit l'influence des masses d'air sahariennes et des masses atlantiques Sud-Ouest.

2.2 Végétation

La végétation naturelle est d'obédience méditerranéenne mais de frange saharienne. En s'éloignant des oasis vers l'aval sur les plaines arides, la végétation devient faible et de nature saharienne avec un sous-étage de végétation méditerranéenne.

Outre la végétation naturelle, les plantations et les cultures sont toutes irriguées. Il s'agit essentiellement de palmier-dattiers, d'arbres fruitiers avec parfois des figuiers, ou encore de cognassiers. Les cultures comprennent, en premier lieu, la luzerne, l'orge, le blé avec quelques légumes très peu répandus oignons, fèves, carottes, navets et choux à feuilles larges. Cependant, les cultures maraîchères n'ont qu'une importance très secondaire, à l'exception des grandes exploitations des périmètres irrigués.

3. Ressources en eau

L'espace oasien se distingue sur le plan bioclimatique par un climat semi-aride à aride. Les précipitations sont très irrégulières d'une année à l'autre et souvent inférieures à 200mm par an (exception faite des marges Est et Nord). Elles prennent fréquemment une forme orageuse et donnent lieu à des inondations importantes qui causent des dégâts considérables sur les habitats et palmeraies. A ces dommages, viennent s'ajouter les dégâts socio-économiques consécutifs à la succession de plusieurs années de sécheresse. Par ailleurs, le caractère continental du climat confère à l'espace oasien des caractéristiques particulières : une aridité du climat et pauvreté des sols, des influences sahariennes très dures (érosion éolienne, vents des sables, sécheresse et désertification) et une insuffisance des ressources hydriques souterraines, conjuguée à une faiblesse des nappes phréatiques et une ampleur de l'évaporation et l'évapotranspiration.

C'est l'une des régions les plus vulnérables au réchauffement climatique et à la réduction des précipitations. Le manque d'eau affectera notamment l'agriculture totalement dépendante des aléas climatiques.

4. Synthèse : potentiel naturel et milieu physique

Un milieu physique contraignant déterminant des activités très localisées ou extensives.

La présence humaine dans les espaces désertiques est tributaire de la présence de l'eau. Ressource très limitée provenant notamment des nappes aquifères qui, surexploitée depuis l'exploitation de systèmes de pompages individuels, connait dans certains endroits, des problèmes de salinité.

Les eaux de surface sont encore la principale source d'irrigation et d'alimentation de la population, mais sont fortement assujetties aux aléas climatiques. De ce fait, l'espace utile arable est très réduit et se concentre dans les vallées et dans les oasis. Les plateaux et glacis arides sont dédiés à l'élevage (la transhumance).

La propriété et les modalités de gestion de ces deux ressources « l'Eau et la Terre » sont étroitement liées à un système de gestion traditionnel complexe, de mobilisation et de répartition de l'eau.

Les statuts juridiques des terres, pour leur part, varient selon leur localisation dans les vallées ou sur les glacis. Les terres arables se localisent exclusivement dans les vallées des oueds relativement riches en sols cultivables généralement exiguës (inférieures à 1 hectare).

Les terres de parcours, qui couvrent tous les glacis à sols squelettiques sont, par contre, pour la plupart collectives. Les droits de passage et d'usage pour les autres tribus dans le cadre de l'élevage nomade ou semi-nomade font l'objet de négociations et d'accords.

De profondes mutations des modes de gestion et de partage de l'eau et des terres

Ces dernières décennies, de profondes mutations des modes de gestion et de partage de ces ressources ont été observées, avec un phénomène « d'appropriation » des terrains de parcours et leur transformation en terres agricoles ainsi que l'individualisation de la gestion de l'eau.

Cela se concrétise notamment par l'abandon des systèmes traditionnels d'irrigation et le développement rapide de la petite hydraulique (motopompes) en liaison avec le processus de partage des terres collectives. Cette appropriation individuelle de la terre a également favorisé l'apparition de «jardins» privés et de quelques «grandes exploitations» qui ont recours au pompage surtout au niveau des nappes peu profondes, également source d'alimentation du système traditionnel d'irrigation.

Cette nouvelle dynamique agricole dans certaines régions désertiques s'accompagne également de la construction de nouvelles séguias et de la densification du réseau d'irrigation entraînant une augmentation des prélèvements dans les oueds et le développement de nouvelles cultures arboricoles commercialisables: pommiers, amandiers, grenadiers, figuiers et oliviers en plus du maraîchage.

La diminution des ressources en eau, l'accroissement des surfaces irriguées et la multiplication des puits et des motopompes conjuguée à la croissance démographique ont entraîné une forte augmentation de la consommation, impliquant une diminution du niveau des nappes phréatiques et obligeant les propriétaires à creuser de plus en plus profond. Suite à cela, l'eau prélevée est de plus en plus chargée en sel, donc inutilisable pour la consommation humaine ou l'irrigation entraînant l'abandon de quelques exploitations.

L'accroissement rapide de l'urbanisation non contrôlée dans certaines régions désertiques, s'amplifie avec le désir grandissant des membres des différentes tribus de s'approprier les terres de parcours, surtout celles avoisinant les centres urbains.

On assiste parallèlement à une mutation profonde des systèmes d'élevage et des pratiques pastorales. L'impact de la sécheresse et la réduction progressive des terrains de parcours ont conduit à l'abandon croissant de l'activité pastorale nomade et semi-nomade et son remplacement par un élevage sédentaire ou semi-sédentaire. Ces bouleversements fondamentaux ont généré des effets directs sur la diminution des ressources en eau et en terre mais, également, sur la dégradation de pâturages.

Au-delà de ces premiers constats, c'est à travers la relation très étroite entre l'organisation sociale et la gestion des ressources et de l'espace désertique, qu'il soit agricole ou pastoral, qu'il faut analyser les mutations actuelles et leurs impacts sur le système écologique de la zone. La réduction continue des ressources en eau et la dégradation des espaces et des modes d'exploitation a contribué à la déstructuration de la tribu en tant qu'institution d'encadrement et de gestion du territoire. Les mutations observées dans les droits de l'eau et des terres et leurs modalités de gestion sont significatives de l'éclatement de ces sociétés. Les « droits » individuels transgressent ceux de la collectivité et accentuent les disparités et les conflits entre usagers.

Il apparaît clairement que les solutions purement techniques proposées pour enrayer le développement de ces processus de dégradation sont inadéquates et insuffisantes, car le problème est avant tout social. La dégradation n'en est que la manifestation physique.

On se place donc dans une phase de transition, qui perdure, entre une gestion «tribale traditionnelle» devenue obsolète et un contexte nouveau d'appropriation individuelle des ressources. La problématique d'identification des potentialités et des perspectives de développement pour les régions désertiques se place dans ce contexte de mutation.

III. DYNAMIQUE DES MOBILITES HUMAINES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES

Le présent chapitre relatif à l'étude des aspects démographique et de développement humain des cinq pays est le fruit de l'exploitation d'une série de données composées essentiellement de :

- Bulletins officiels de la Banque mondiale
- Monographies des pays de la zone d'étude

Les principaux obstacles à la création des dynamiques économiques au niveau des espaces désertiques des 5 pays sont étroitement liés à la fragilité du capital social, à la faiblesse de la qualification du capital humain, aux caractéristiques particulièrement difficiles du milieu biophysique en relation avec la vulnérabilité naturelle, et à l'insuffisance du capital financier.

- Le capital humain, qui représente la ressource de base des zones marginales et vulnérables, a pendant longtemps été marginalisé et a très peu bénéficié d'actions publiques. Il se trouve actuellement soumis à des contraintes liées au taux d'analphabétisme élevé, au faible niveau de qualification professionnelle et en manque d'innovation en matière de systèmes de production et de stratégies de mise en marché des produits agricoles. Des actions seront ainsi nécessaires pour le renforcement des capacités au profit des usagers d'eau, des producteurs et des tissus d'opérateurs sociaux, visant l'amélioration de leur niveau de qualification en matière de gestion de l'eau, des pratiques de l'agriculture de conservation et des modes de valorisation des ressources et des productions locales, tout en prenant en compte le contexte d'un climat changeant. Cela répondra parfaitement à l'obstacle de la déqualification des connaissances et des savoir-faire des petits agriculteurs vulnérables et conduira au renforcement du capital social et au développement de l'action collective ;
- Le capital social dans les oasis et les zones désertiques se distingue par un faible niveau de gouvernance locale qui limite les actions associatives et les possibilités des dynamiques économiques collectives dans le sens que les associations et les coopératives créées jusqu'à présent, n'arrivent pas à atteindre une dimension économique suffisante et influente ;
- Les caractéristiques du milieu physique de ces zones sont souvent qualifiées comme une entrave majeure pour le développement local. En plus des niveaux élevés de la vulnérabilité naturelle dans ces zones, le morcellement du foncier, l'insécurité foncière et le sous-équipement en infrastructure ont souvent limité la production des agro-systèmes et l'insertion de leurs productions au marché ;
- Le capital financier est le dénominateur commun de l'ensemble des obstacles cités plus haut. Dans les zones désertiques, une grande partie des agriculteurs et de porteurs de projets manque de capitaux et n'a que faiblement accès au crédit et à la bancarisation.

Tout en s'attachant à établir un diagnostic de la situation actuelle et des tendances récentes, la présente investigation vise l'établissement du profil démographique et socio-économique des régions désertiques de la zone d'étude.

1. La compétitivité économique

D'une manière générale, les obstacles (ou faiblesses) à la compétitivité économique de développement des régions désertiques se situent à trois niveaux:

- **En amont de la production -** en termes de disponibilité d'infrastructures et de services appropriés à la production locale, de possibilités de production d'inputs, de produits intermédiaires et de technologies pour renforcer les différentes filières;
- **Dans la production elle-même -** concernant des niveaux de qualité/quantité insuffisants des produits ainsi que de domination d'une monoproduction traditionnelle sans effet multiplicateur en termes d'entreprises et de compétences;
- **En aval de la production -** au niveau des liens avec les marchés/consommateurs et la capacité d'organisation des différents acteurs et la création de nouveaux produits.

Il est également important de prendre en compte les rapports existants entre institutions publiques, citoyens et groupes d'intérêt et ce, malgré les obstacles relatifs à la croissance des secteurs économiques "clés", à la création de nouvelles opportunités, au renforcement des structures nécessaires pour soutenir le développement local dans le long terme.

	Algérie			*Tunisie*			*Egypte*			*Jordanie*			*Maroc*		
Population	*38,48*			*10,78*			*80,72*			*6,318*			*32,52*		
PIB milliards de $	*208*			*45,66*			*257,3*			*31,24*			*95,98*		
Croissance PIB %	*2,5*			*3,6*			*2,2*			*2,8*			*2,7*		
Inflation %	*8,9*			*5,5*			*7,1*			*4,8*			*1,3*		
Revenu par Habitant $	*4110*			*4150*			*3000*			*4720*			*2950*		
Secteurs économiques	*Agr*	*Ind*	*Ser*	*Agr*	*Ind*	*Serv.*	*Agr*	*Ind*	*Ser*	*Agr*	*Ind*	*Ser*	*Agr*	*Ind*	*Ser*
	8.46	*61.46*	*30.08*	*42*	*28*	*30*	*29.80*	*19.80*	*50.40*	*3.20*	*21.80*	*75*	*14.14*	*29.94*	*55.92*
% du Territoire désertique	*85% Désert et montagnes*			*60% de Terres agricoles*			*97% de la population sur 4% du territoire*			*80%*			*67% de terres agricoles*		
Ratio de la population pauvre %	*5*			*15,5*			*25,2*			*13,3*			*9*		

Agr : Agriculture *Ind : Industrie* *Ser : Services*

2. Synthèse : Cadre humain et dynamique économique

Les régions désertiques dans leur environnement, une lecture immédiate du paysage

Pendant longtemps, l'équilibre économique de la plupart des territoires désertiques a dépendu pour l'essentiel de l'agriculture, la transhumance et quelques métiers artisanaux. Cependant, depuis le début du siècle, le poids de ces activités a sensiblement diminué, notamment en termes de population active, générant un exode massif de population vers les villes et centres urbains.

Ces évolutions ont conduit à une diversification des situations économiques dans les régions désertiques.

On peut ainsi distinguer dans la zone d'étude d'aujourd'hui quatre modèles susceptibles de refléter du moins partiellement la diversité de ces territoires:

- une agriculture occupant une grande partie de la population active et constituant encore la base de l'économie
- des espaces naturels ou protégés jouant un rôle clé
- une orientation vers l'accueil touristique avec des structures de petite dimension ;
- des territoires dont l'économie est dominée par les petites entreprises locales.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu sur ces modèles :

Caractérisation socio-économique des territoires désertiques

Type de situation	Caractéristiques	Etude de cas
Territoires dont l'agriculture occupe une population encore importante	▪ un pourcentage important de la population occupée dans l'agriculture ou l'élevage, ▪ l'importance du travail non salarié, la pluriactivité et le travail à temps partiel, ▪ l'organisation de certaines transformations des produits agricoles dans les exploitations elles-mêmes; ▪ des systèmes de transformation et de commercialisation fondés sur l'organisation d'une multitude d'opérateurs (coopératives de transformation, consortiums de commercialisation, achat groupé de services, etc.); ▪ une capacité d'innovation sur la qualité, la labellisation, le contrôle des marchés et les systèmes de distribution, etc.; ▪ une capacité d'organisation collective au sein de la filière et d'articulation entre producteurs/structures différentes, y compris pour des activités de diversification vers le tourisme ; ▪ un habitat lié á la distribution des exploitations.	**Exemples:** zones d'élevage intensifs ou extensifs. Cette catégorie comprend une diversité de territoires très importante: zones sahariennes et présahariennes du Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte et Jordanie où une grande partie de la population active est encore employée dans des systèmes traditionnels de polyculture et d'élevage. Dans les oasis et les vallées des régions désertiques les autochtones pratiquent une agriculture traditionnelle.
Territoires dominés par des espaces naturels ou protégés	▪ une proportion importante de population engagée dans des activités d'exploitation agricole ou d'élevage; ▪ une diversification vers des produits biologiques et/ou naturels de qualité; ▪ la structuration de la filière tourisme en fonction de la valorisation de la nature et la conservation; ▪ des situations souvent conflictuelles dans l'utilisation des ressources, avec parfois des oppositions très fortes entre les différents groupes d'intérêt;	**Exemples :** territoires comportant des parcs naturels déjà anciens (la plupart des parcs nationaux) ou d'autres de formation plus récente (souvent des parcs régionaux).

	▪ une concertation entre structures publiques et privées, formalisée par des règlements ou accords contractuels; ▪ une organisation en réseau et des coopérations inter- territoriales; ▪ la dispersion de l'habitat.	
Territoires orientés vers l'accueil touristique basé sur des structures de petite dimension	▪ des structures d'accueil de petite dimension, à gestion familiale; ▪ une identité et structure sociale fortement consolidées; ▪ une proportion élevée de population active dans le secteur touristique, même à temps partiel; ▪ des rapports étroits entre les différents secteurs d'activité au niveau local; ▪ un artisanat et des petites et moyennes entreprises développées autour de l'approvisionnement des marchés locaux (y compris touristiques); ▪ des limitations dans la construction et la demande d'infrastructures, un grand contrôle de la population sur l'environnement et l'utilisation des ressources.	**Exemples :** les territoires Marocain, Tunisien et Jordanien, notamment les zones peuplées par des minorités ou des populations à forte identité.
Territoires dont l'économie est dominée par les petites entreprises locales **(trois cas)**	**Premier cas** ▪ un grand nombre de petites entreprises hétérogènes présentes sur le territoire, certaines depuis longtemps; ▪ une absence de spécialisation qui rend difficile les interrelations entre entreprises ainsi que l'identification des besoins de celles-ci en termes de services et de politiques de soutien; ▪ des marchés pour la plupart locaux ou régionaux.	Généralement, tous les territoires où ne s'est pas construite une logique de collaboration/concurrence entre entreprises
	Deuxième cas ▪ une offre locale de formation pour des compétences et des spécialisations techniques liées au développement de la filière; ▪ une cohésion sociale et territoriale importante; ▪ un accès aux marchés globaux, avec une concurrence se jouant au niveau mondial; ▪ un haut niveau d'innovation technologique irriguant toute la filière; ▪ mais parfois aussi un faible niveau de formation de cadres, dû à la possibilité immédiate d'accéder au marché du travail.	Ce type de structuration est plus rare dans les territoires ruraux dans les régions désertiques
	Troisième cas ▪ des petites entreprises toutes spécialisées dans un même produit et donc concurrentielles entre elles; ▪ une offre locale de formation professionnelle mais une faible diversité des connaissances; ▪ un accès aux marchés locaux et nationaux, mais avec une forte concurrence pour obtenir cet accès.	Ce type correspond aux zones de production agro-alimentaire à petite échelle

V. **LES SECTEURS CLES DES ECONOMIES LOCALES**

Les trois principaux secteurs sur lesquels repose l'économie des régions désertiques de la zone d'étude sont l'agriculture, l'artisanat et les mines auxquels s'est ajouté récemment, le tourisme. L'ensemble crée l'essentiel de la valeur ajoutée dans la zone d'étude. D'autres activités telles les services, le commerce ou l'agro-industrie viennent compléter ce diapason économique, mais avec un développement limité.

1. Une agriculture vivrière éprouvée

Dans le milieu désertique et semi-désertique où les activités agricoles sont conditionnées par la disponibilité de l'eau pour l'irrigation, les précipitations sont très faibles (inférieures à 150 mm) et surtout irrégulières. L'ensoleillement et l'évaporation donnent un bilan hydrique déficitaire.

En tant que pilier de l'économie des zones désertiques, l'agriculture paraît donc nettement handicapée par la rareté des terres arables puisque la SAU représente un pourcentage assez faible. De plus, elle connaît un émiettement intense dû à la pression démographique et au morcellement des terres accentuant ainsi les contraintes de gestion de ces micropropriétés.

Les terres irriguées s'avèrent également réduites au regard de la concentration de la population rurale dans les vallées. Elles sont localisées dans un ensemble de périmètres de petite et moyenne hydraulique où l'irrigation est opérée à partir des oueds, des systèmes d'irrigation traditionnel et des puits. C'est une culture essentiellement de céréaliculture, d'arboriculture fruitière, de cultures fourragères et de maraîchage. Dans une moindre mesure, les cultures dites spéciales sont cultivées sur des superficies réduites.

Concernant le second pilier de l'économie, en l'occurrence l'élevage, il est en dehors des oasis. Le pastoralisme est imposé par la complexité du relief et de ses altitudes, la rareté de l'eau et de la végétation.

D'une manière générale, l'élevage constitue une source de revenu complémentaire à la production agricole. Trois techniques y sont pratiquées :

- ✓ L'élevage à l'étable dans les oasis de basses altitudes ; ce mode relativement intensif concernant surtout le gros bétail (bovins) orienté vers l'engraissement et la production laitière.
- ✓ L'élevage des petits bétails (ovins et caprins) pratiqué par les sédentaires en petits troupeaux opérant aux alentours des villages.
- ✓ L'élevage transhumant composé d'ovins, de caprins, de camelins et d'équins essentiellement en désert.

Avec l'effritement des institutions traditionnelles, la gestion des parcours est assurée par l'administration.

Constatant leur dégradation, le pouvoir public (Cas du Maroc –Plan Maroc Vert-) déploie des efforts pour réduire la pression sur les parcours en favorisant une répartition du cheptel sur les sites pastoraux, la création de points d'eau et l'aménagement de centres d'affouragement.

Cet aperçu sur les principales activités et l'élevage montre l'ampleur des contraintes physiques et climatiques sur le système de production qui garde toutes les caractéristiques d'un fonctionnement traditionnel. La rareté des ressources, la pression anthropique et le surpâturage des parcours accentuent la dégradation de l'environnement naturel.

La zone d'étude est appelée à répondre aux questions suivantes :

- Comment concilier entre les besoins pressants d'une population nombreuse et la sauvegarde des ressources naturelles en dégradation ?
- Quel est le mode d'emploi adéquat pour valoriser des ressources rares (eau, sol, production végétale) sans porter atteinte à l'environnement ?
- L'ouverture actuelle sur les activités touristiques qui semble élargir les perspectives du développement de la zone ne comporte-t-elle pas, aussi, des risques de déstabilisation des équilibres sur des zones déjà fragilisés ?

Dans ce sens, et en vue d'une préservation effective du patrimoine naturel, la réhabilitation des palmeraies (Maroc, Tunisie, Algérie etc.), engagé depuis plusieurs années par les autorités devra continuer. Mais il faudrait surtout intégrer le développement des oasis comme action principale d'aménagement et de développement.

Le potentiel agricole de la zone d'étude peut être valorisé dans le cadre d'une économie solidaire et compétitive. La quantité d'eau disponible peut, si utilisée rationnellement, répondre aux besoins des palmeraies, et permettre une activité maraîchère valorisante et une production fourragère importante.

Pour ce, il est impératif de veiller au contrôle rigoureux des pompages et à mettre en place une tarification conséquente des prélèvements.

C'est ainsi que pour une meilleure valorisation de l'agriculture oasienne et désertique, il est nécessaire d'engager plusieurs actions simultanées de manière à améliorer la qualité des produits et à favoriser une pérennité du secteur notamment les structures agraires, le système de propriété mais également l'amélioration des variétés et des produits, la mise en place des filières de commercialisation, la formation des jeunes agriculteurs et l'aide à la constitution d'exploitations viables.

2. Un secteur touristique prometteur mais à risque

La zone d'étude ne manque pas de sites touristiques, variés et pittoresques, comportant des sommets de montagnes, des escarpements, de longues gorges aux falaises abruptes ainsi que des vallées verdoyantes.

Ces sites, dont la renommée dépasse nos frontières, constituent des attractions privilégiées des amateurs de différents types de tourisme (tourisme rural, randonnées sportives telles que les escalades, tourisme de découverte, etc.). L'aire de l'étude est renommée également par son ensoleillement et ses couleurs vives complétée par un riche patrimoine architectural comprenant des ksour, des kasbahs et des troglodytes (habitat creusé dans la falaise).

Le tourisme s'est imposé progressivement en particulier au Maroc, en Tunisie et en Jordanie, notamment dans les zones rurales. L'hospitalité des habitants ainsi que la richesse et la diversité culinaires contribuent à l'attrait des touristes.

Les structures d'hébergement comprennent une panoplie d'unités de différentes catégories : maisons d'hôtes, hôtels non classés, gites, campings et auberges touristiques.

En effet, et en vue d'une amélioration de la capacité et de la qualité des produits touristiques offerts, la promotion du tourisme rural nécessite la mise en place d'une campagne de sensibilisation en faveur des professionnels du secteur mais également de la population sur certains aspects fondamentaux comme la qualité de l'accueil, l'hygiène alimentaire, l'équipement sanitaire, etc. Un suivi permanent de ces actions serait sollicité afin d'éviter des conséquences néfastes sur l'environnement naturel et socioculturel.

3. Un artisanat en attente de réhabilitation

Bien qu'il ait été une activité traditionnelle florissante dans la région, sa contribution dans l'économie semble connaître un léger recul malgré le nombre important d'actifs. Dans certaines communautés, les artisans potiers et forgerons représentent la majorité des emplois. Généralement, les métiers liés à la construction, à la forge, au travail du bois, à la poterie et à la bijouterie sont des spécialités masculines, contrairement à ceux liés aux travaux de palmes et de la laine qui sont plutôt des spécialités féminines.

Aujourd'hui, les métiers les plus exercés dans ces zones sont liés:

- Au travail de la laine et du cuivre : tapis, hanbal, jellaba, burnous, sacs, etc.
- A la bijouterie et à l'orfèvrerie: bracelets, fabrication des poignards argentés ;
- A la terre : poterie et briques en terre séchée ;
- A la construction : pisé, plâtre, ferronnerie, menuiserie et décoration de plafonds ;
- A l'eau : puits et khettaras ;
- Au feu : forgerons, fabrication de soufflets.

Si, jadis, le produit de l'artisanat était fonctionnel, c'est qu'il répondait davantage aux besoins de la vie quotidienne : habillement, activités, construction, cuisine, etc. Il s'intégrait dans le fonctionnement des exploitations agricoles et correspondait au besoin d'un mode vie qui a subi, au cours des dernières années, des mutations profondes.

Aujourd'hui, la concurrence avec le produit industriel (plastique, fer soudé, aluminium, moquette, etc.) s'est traduite par un net recul de l'activité. Les artisans n'ont pas su ou pu adapter le produit aux nouvelles exigences de la vie et aux attentes des visiteurs et touristes, toujours à la recherche de produits rustiques.

Partant de ce constat, les pouvoirs publics multiplient les initiatives et les projets pour relancer l'activité et améliorer la qualité de la production. L'effort déployé est justifié par l'emploi généré, la création de revenu et l'opportunité d'intégrer le développement de l'artisanat à celui du tourisme. Cet effort s'est traduit par l'organisation du secteur à travers la création de complexes artisanaux, la naissance des coopératives (poterie, bijouterie, soufflets, tissage, menuiserie et ferronnerie d'art, électricité, poignards argentés et menuiserie et ferronnerie d'art) et la mise en place de séances de formation concernant la gestion de l'entreprise et la préservation des ressources et des matières premières.

L'Etat assiste les coopératives (Cas du Maroc) et les encourage à participer aux foires régionales, nationales et même internationales pour présenter leurs produits en subventionnant certaines productions (acquisition de machines pour les producteurs).

L'effort de réhabilitation du secteur gagnerait en efficience par la mise en place d'une politique de formation des artisans et d'une stratégie d'encadrement qui définit les métiers et filières à potentiel, ainsi que les capacités compétitives de leurs produits. Cette stratégie devrait s'appuyer sur une bonne connaissance du marché (commercialisation et approvisionnement en matières premières).

4. Synthèse : une économie diversifiée

L'économie des régions désertiques est centrée sur le secteur agricole qui fait face, aujourd'hui, à des défis majeurs : ouverture sur le marché extérieur, accroissement des rendements, maîtrise des techniques agricoles et de gestion des ressources en eau, etc. Les enjeux liés à ces défis prennent désormais plus d'ampleur et accentuent les dysfonctionnements et les déséquilibres qui caractérisent l'espace oasien.

VI. SYNTHESE GENERALE

Par sa position géographique, la zone d'étude est reconnue pour renfermer des espaces des plus attractifs en termes de diversité écologique, de beauté des paysages et de richesse du patrimoine historique, culturel et architectural.

La vivacité des oasis confère à la zone un atout inestimable dont la valorisation devra s'effectuer impérativement en raison de la fragilité de l'environnement. Le territoire recèle d'un potentiel indéniable de développement de l'agriculture oasienne, du tourisme, ainsi que d'activités minières et artisanales, mais le mode d'intervention devra être modulé en fonction des données spécifiques du milieu et des impératifs de sauvegarde de son équilibre.

Ce territoire est caractérisé par des spécificités géographiques dont les plus saillantes sont la sévérité des conditions climatiques accentuée par les effets du changement climatique, la configuration contraignante du relief, les pesanteurs d'un héritage humain complexe et un mode d'occupation de l'espace différencié selon les sous-territoires. Sa population demeure essentiellement rurale et s'avère disproportionnée par rapport à ses potentialités naturelles. Cette surcharge démographique a accentué les effets négatifs sur les ressources naturelles limitées et sur un environnement déjà fragilisé par l'aridité du climat.

Aussi, et bien que le mouvement d'urbanisation soit relativement dynamique, les centres urbains restent encore de petite ou moyenne taille, mais leur expansion s'avère problématique pour l'environnement (empiétement sur l'espace vivrier, pollution, etc.).

L'économie des régions désertiques est centrée sur l'agriculture qui fait face aujourd'hui, à des défis majeurs notamment en termes de développement socioéconomique, d'exode rurale soutenue, d'une urbanisation non maitrisée et de déficits notables en matière d'équipements et de services de base.

L'état des lieux des zones désertiques a montré que les flux migratoires connaissent une tendance lourde marquant un mouvement de la population vers les villes et vers l'étranger, qui semble s'accentuer au fil du temps et pourrait même s'amplifier dans l'avenir pour des raisons suivantes:

- Le milieu rural est globalement surpeuplé par rapport aux potentialités économiques et d'emploi ;
- L'agriculture vivrière est en difficulté en raison des changements climatiques et du mode de gestion des ressources naturelles limitées ;
- Le cadre de vie insatisfaisant notamment en matière d'éducation, de travail, de santé constitue l'un des facteurs alimentant la migration ;
- L'insécurité et la gestion tribale des terres qui constituent des contraintes au développement et des freins pour l'implantation d'investisseurs n'encourageant pas la fixation des populations.

Face à cette tendance, il s'avère impératif d'axer l'approche d'intervention au niveau des espaces désertiques en faveur de la durabilité des territoires et du redéploiement spatial, économique et social.

Ainsi, et dans l'optique d'une bonne conception des plans d'actions dans le cadre du projet « **Partage des connaissances et de coordination sur les écosystèmes désertiques et les moyens de subsistance au profit d'Algérie, Egypte, Jordanie, Maroc et Tunisie** », l'ensemble des propositions et perspectives de développement doivent se référer au cadrage et à la philosophie de l'Observatoire du Sahara et du Sahel.

PARTIE II

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT EN REGIONS DESERTIQUES

Le territoire désertique des 5 pays retenus (Algérie, Egypte, Jordanie, Maroc et Tunisie) se caractérise par des traits saillants, en termes de forces et de faiblesses, du contexte naturel mais aussi de la situation socio-démographique, économique et spatiale.

Ces espaces désertiques présentent également des images contrastés voire même contradictoires. D'une part, des territoires présentant un cadre naturel diversifié, des paysages pittoresques attrayants et un patrimoine culturel riche. Et d'autre part, se dressent des zones excentrées, totalement ou partiellement enclavées, subissant les effets d'un climat dur accentué par les effets du changement climatique, de la rareté de l'eau et des terres fertiles et de l'absence des conditions élémentaires pour une vie sociale saine.

Ces contraintes, conjuguées aux transformations que ces zones désertiques subissent continuellement risquent de freiner leur développement dans l'avenir.

Pour positionner ces territoires face à leurs propres défis, le salut passe par une approche de développement durable appréhendée en « bottom-up » vs « up-down » qui a montré ses limites dans des territoires tels que ceux du désert et des oasis qui échappent à une caractérisation économique du développement classique tel qu'inscrit dans la globalisation.

Un développement sous le signe de l'approche territoriale en quête d'une compétitivité globale réinventée de ces territoires ; non à travers un pilier unique mais un bouquet d'activités économiques génératrices de revenus partant du territoire et versant vers ce territoire dans un cadre où la synergie et la complémentarité prennent tout leur sens : un cadre orienté plutôt vers les fondamentaux d'une économie sociale.

I. Une stratégie de développement fondée sur les éléments de l'environnement local : *Penser globalement & agir localement*

La stratégie d'intervention pour le développement des zones désertiques doit permettre d'apporter des éléments de réponses aux problématiques identifiées, à structurer de manière équilibrée le territoire et à organiser des actions futures dans la logique du développement durable.

Dans cette optique, des orientations stratégiques ont été déclinées selon les zonages et les spécificités locales de chaque territoire.

1. Les options fondamentales de développement

Ce sont des options d'importance stratégique pour le développement durable des territoires identifiés. Elles concernent notamment **l'intégration des différentes zones et le réseautage, la protection de l'environnement, la valorisation du patrimoine, la maîtrise des projections démographiques et l'optimisation de l'occupation des sols**.

L'Option d'intégration et de réseautage : dictée par la diversité des territoires (situation géographique, ethnies, organisation socio-spatiale, mode de gestion, etc.), qui suppose un traitement différencié des zones selon leurs caractéristiques historiques, culturelles et spatiales. Toute action de développement devrait veiller à intégrer ces espaces dans un cadre de complémentarité et de développement solidaire (voies de communication, équipements sociaux, partage des ressources, échanges, etc.).

La mise en réseau de ces territoires doit être prise en considération pour faciliter la transmission des savoir faire, les techniques et technologies nouvelles et les canaux de vulgarisation et de commercialisation des produits.

L'Option de protection et d'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles : prescrite par l'ampleur des dégradations et l'urgence de l'intervention pour sauvegarder les écosystèmes locaux (couvert végétal, parcours, utilisation rationnelle des ressources naturelles, l'eau d'irrigation, etc.).

Les techniques d'exploitation nouvelles doivent prendre en considération les techniques traditionnelles et les formes de cohabitation possibles entre techniques modernes et traditionnelles. L'objectif n'étant pas de privilégier un conservatisme statique mais de convertir le savoir faire traditionnel en harmonie avec les ressources, en ingénierie corrélée aux conditions et circonstances actuelles.

L'Option de développement de l'espace par la mise en relief des valeurs patrimoniales : Il est judicieux de repenser le développement des espaces désertiques et oasiens à travers la valorisation du patrimoine matériel et immatériel et sa transformation en projets et produits de valeurs pouvant générer une dynamique économique et spatiale notamment dans les secteurs du tourisme, de l'artisanat et des services.

Fig. 1 : Les options fondamentales de développement

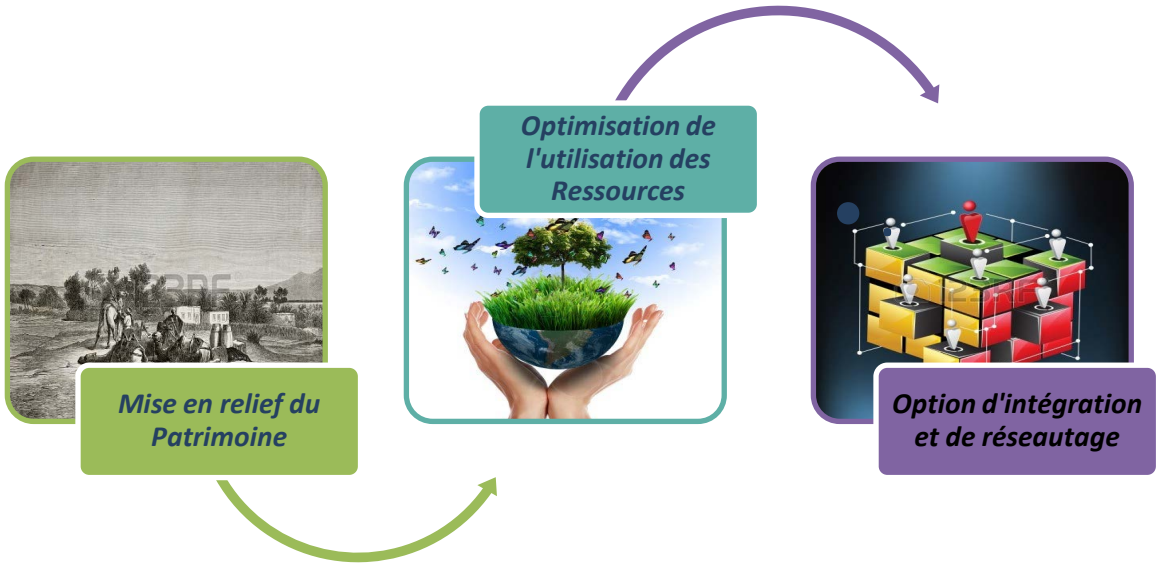

La mise en œuvre de ces options nécessite leur appropriation par les différentes parties prenantes qui, en coordonnant leurs efforts, permettraient de les inscrire dans la durabilité. Qu'il s'agisse de la protection de l'environnement oasien, déjà fragilisée, de la valorisation du patrimoine, de la diversification des activités économiques ou de la planification de pôles attractifs, **la stratégie de développement doit certes être consensuelle mais devrait surtout être déclinée sur différentes phases définissant des actions à court, moyen et long terme en vue de répondre aussi bien aux situations d'urgence qu'à celles nécessitant l'insertion de concepts et de principes nouveaux.**

Elle présentera :

- Les projets prioritaires ;
- Les programmes de développement à moyen et long terme ;
- La gouvernance : les acteurs et partenaires ;
- Le mode de financement ;
- Le renforcement des capacités : thèmes et séances de formation nécessaires ;
- Les modalités d'accompagnement, de suivi et de contrôle.

2. Une stratégie basée sur le triptyque : Amélioration-Renforcement-Fonctionnalité

Fig. 2 : Les bases de la stratégie de développement

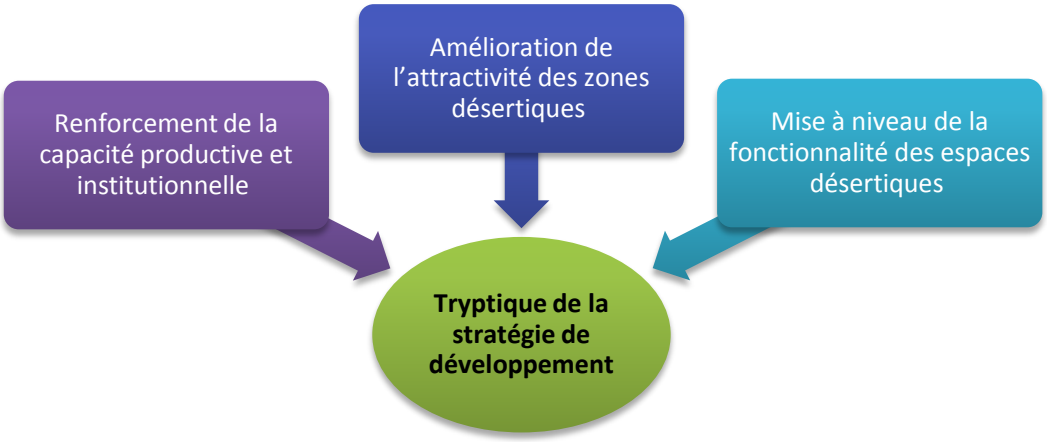
Amélioration de l'attractivité des zones désertiques
Renforcement de la capacité productive et institutionnelle
Mise à niveau de la fonctionnalité des espaces désertiques
Tryptique de la stratégie de développement

Les perspectives de développement des régions désertiques des cinq pays retenus devraient s'articuler autour de trois axes :

- **Amélioration de l'attractivité des zones désertiques :** Il s'agit d'améliorer les conditions d'accueil des populations et des investissements et de rehausser le niveau d'attractivité de ces zones à travers l'amélioration des conditions de vie de la population et la disponibilité des services de proximité. Pour ce, il est nécessaire de créer et de mettre à niveau les équipements collectifs prioritaires, l'amélioration de l'accessibilité et des liaisons d'échanges et de commercialisation.
- **Renforcement de la capacité productive et institutionnelle :** La mise en valeur des potentialités locales est tributaire de l'évolution des efforts de valorisation des potentiels historique, humain et culturel locaux en vue de la création d'emplois, de valeur ajoutée et de revenus aux populations de ces régions désertiques. Ceci passe par la mise en place de dispositifs de production et de gestion des modalités d'assistance et d'accompagnement qui, conjugués à une démarche qualité, permettraient une amélioration du cadre entrepreneurial et un rehaussement des propriétés des produits.
- **Mise à niveau de la fonctionnalité des espaces désertiques :** Malgré les différentes contraintes dont font l'objet ces territoires, leurs compositions répondent à des modes de fonctionnement spécifiques adaptés à leurs contextes. Cependant, et suite aux différentes mutations qu'ils ont connues ces dernières décennies, et aux nouvelles exigences de la vie contemporaine, les zones désertiques souffrent de problèmes de réadaptation et nécessitent une véritable stratégie de mise à niveau notamment en matière de programmation, d'assistance et de suivi. C'est ainsi que la stratégie proposée projette d'attribuer à ces zones une fonction de pôles de développement attractifs à différents thèmes. Chaque territoire identifié, avec son potentiel et ses contraintes, fera l'objet de réponses fonctionnelles adaptées et concertées entre les différents acteurs. Ces pôles de développement seront programmées de manière à s'intégrer avec l'existant et à créer des maillons de développement avec les territoires environnants.

Ces trois axes pourraient être déclinés, par la suite, en actions concrètes, programmes et projets de développement à mettre en œuvre par les différents partenaires, notamment l'OSS.

II. PANEL DES AXES ET ACTIVITES A DEVELOPPER

Les régions désertiques nécessitent un développement durable

Aujourd'hui, la désertification est définie comme étant un phénomène socio-économique où les ressources naturelles se dégradent, où les pressions démographiques s'accentuent et où l'exploitation des ressources est à caractère non durable.

Ainsi, la lutte contre la désertification et le développement de nouvelles activités doivent s'inscrire dans la perspective d'un **développement durable**.

Des secteurs tels l'agriculture durable, l'éco-tourisme, l'artisanat et le commerce solidaire, sont des activités susceptibles de restaurer le modèle initial des systèmes de production des régions désertiques.

Cependant, une approche entrepreneuriale et par filières s'avère incontournable pour créer de la richesse et rehausser les valeurs patrimoniales.

Fig. 7 : Modèle de développement des régions désertiques

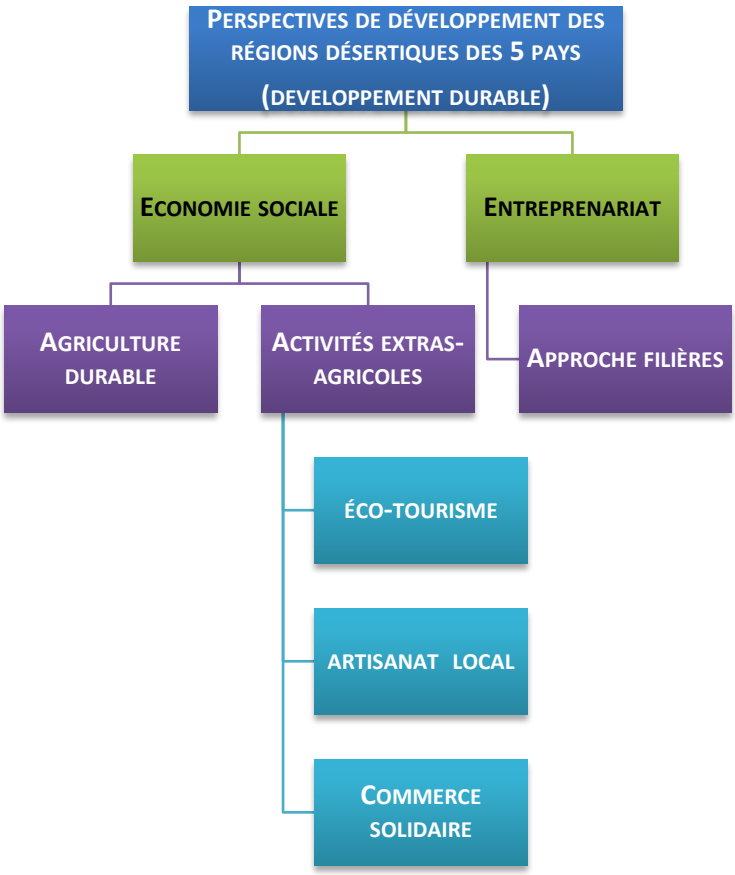

1. Des perspectives de développement des activités agricoles durables peu nocives des ressources naturelles et plus rentables sur le plan économique

Situation : Modèle agricole désertique (oasien) en déclin

Le modèle agricole des régions désertiques entre dans une phase critique suite aux changements climatiques, aux pénuries naturelles (eau, sol), à l'insuffisance des compétences et aux mouvements sociaux. Loin de subvenir aux besoins élémentaires des collectivités ou d'améliorer la situation socio-économique de ses actifs, les activités agricoles oasiennes s'associent à la pauvreté rurale et à la dégradation de l'environnement. Au-delà des techniques de production, plusieurs facteurs socio-économiques et culturels sont à la base de la décadence de cette activité.

Concept à développer : Agriculture durable ou agro-écologie

L'agriculture durable exige de substituer les méthodes et technologies nouvelles à la mise à niveau du savoir-faire et des techniques traditionnels de manière à produire une culture saine, de qualité et unique dans le respect et la protection des ressources naturelles. L'agriculture écologique, dite durable, se base sur les efforts de tous les acteurs localisés et s'éloigne de la spéculation et du quantitatif comme objectifs.

C'est un mode de faire valoir les spécificités des territoires, la mise en valeur des produits du terroir et l'amélioration du cadre social et économique de l'agriculteur.

Ceci étant et pour pouvoir enclencher une réelle dynamique économique à partir de l'agro-écologie, il faudrait mettre en œuvre des mesures d'accompagnement relatives aux aspects de la qualité, du renforcement des capacités des agriculteurs, de la promotion et de la commercialisation.

Fig. 3 : Schéma des axes de développement agro-écologique

Agriculture durbale
Agro-écologie
Travail du sol qui ne bouleverse pas sa structure
Fertilisation organisque
Des traitements phytosanitaires naturels
Choix judicieux des variétés les mieux adaptées
Eau : économie et usage optimum
Recours à l'énergie la plus équilibré, d'orig ine mécanique ou animale
Travaux anti-érosifs de surface
Constitution de haies vives (plantes, lutte biologique)
Reboisement (lutte contre ensablement et érosion)
Réhabilitation des savoir-faire traditionnels

Possibilités de développement par pays : **Une approche réinventée & consolidation des initiatives mises en œuvre**

Il est clairement établi que l'agriculture intensive ne pourrait être pratiquée dans les territoires désertiques de nos 5 pays et ne pourrait apporter de solutions durables pour le développement économiques de ces zones. Cependant opter pour une alternative basée sur l'agro écologie pourrait être appréhendé selon une géométrie variable selon les potentialités et les contraintes de chacun de ces pays.

	Algérie	*Egypte*	*Jordanie*	*Maroc*	*Tunisie*
Potentiel de développement estimé	*+++*	*++*	*++*	*+++*	*++*
Exemples de Bonnes pratiques	***PAMPA***	--	***Permaculture***	***PAMPA*** ***Programme Oasis Tafilaet***	***PAMPA*** ***Compostage artisanal à l'oasis Chenini***
Quelques Mesures d'accompagnement	*-Renforcement des capacités des agriculteurs et des institutionnels* *-Mesures financières et fiscales incitatives* *-Assistance pour le Marketing et la commercialisation à travers des canaux structurés*				

PAMPA : Programme d'Actions Multi Pays en Agro écologie mené par le centre de recherches CIRAD.

+++ Elevé ++Moyen +Faible

Possibilités de développement commun entre les 5 pays : **une complémentarité pour un seuil compétitif sur le marché mondial**

- ✓ Il est possible de concevoir un programme régional d'échange de bonnes pratiques entre les 5 pays en 2 temps : dans un 1er temps en constituant 2 pôles expérimentaux présentant des similitudes plus renforcées : *Jordanie/Egypte* et *Algérie/Maroc/Tunisie*. Dans un second temps et en se basant sur les résultats des premières actions pilotes mises en œuvre, organiser des plateformes d'échange entre les 5 pays et explorer à ce moment là les similitudes à consolider dans le cadre d'une démarche économique.
- ✓ Il est également possible de mutualiser les efforts de promotion et de marketing des produits issus de cet agro écologie en organisant des foires régionales et en assistant ensemble aux événements au sein des marchés potentiels dans les pays du nord. Il est même envisageable de créer des Groupements d'Intérêt Economique (GIE) valorisant les déclinaisons régionales d'un même produit : la datte, le cactus,…

"À ce jour, les projets agro écologiques menés dans 57 pays en développement ont entraîné une augmentation de rendement moyenne de 80% pour les récoltes, avec un gain moyen de 116% pour tous les projets menés en Afrique". "De récents projets menés dans 20 pays africains ont même démontré un doublement des rendements des cultures sur une période de 3 à 10 ans" **a déclaré Olivier De Schutter ; rapporteur spécial de l'ONU.**

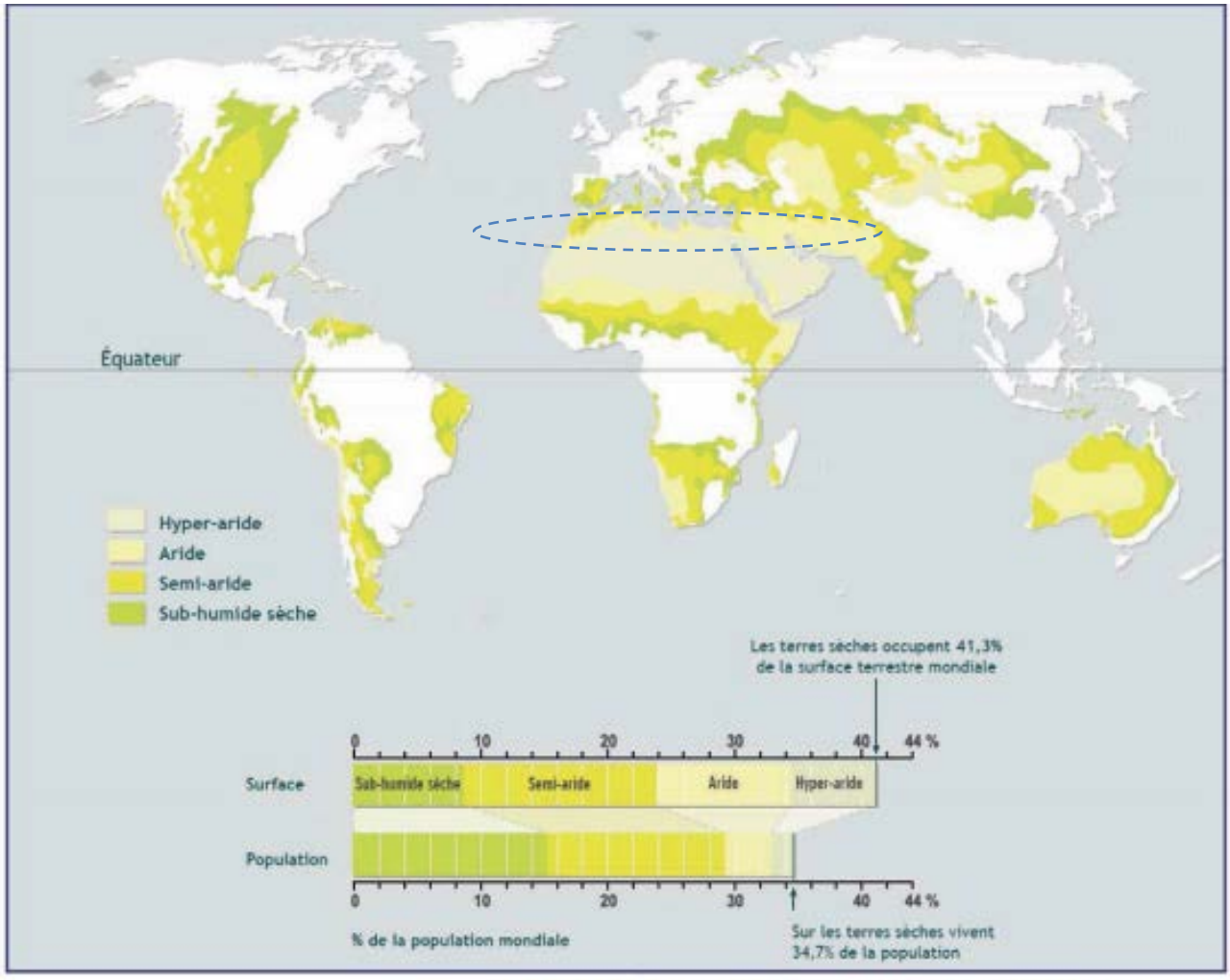

Carte mondiale des zones sèches (source : Millenium Ecosystem Assessment)

2. Une mise en valeur du patrimoine oasien : éco-tourisme et services de bien être

Situation : **Diversité et richesse du patrimoine désertique (oasien)**

Le patrimoine oasien est l'œuvre de plusieurs générations et civilisations paysannes. C'est aussi l'ancrage de plusieurs savoir-faire et modes de vie ancestrales qui constituent aujourd'hui un patrimoine historique national et universel inestimable de produits matériels et immatériels. Aujourd'hui l'espace oasien des régions désertiques représente une offre touristique avec des demandes en forte augmentation.

Cependant, les produits touristiques offerts nécessitent une structuration, une mise en grappe et la construction de destinations et de niches à forte valeur ajoutée.

Concept à développer : **Développement des activités éco-touristiques et de bien être**

La forte demande touristique du produit oasien est particulièrement due à l'originalité et la spécificité de ce mode d'occupation de l'espace et son intégration dans des espaces désertiques, fragilisés mais résilients.

En effet, l'activité touristique en tant que secteur phare pouvant redynamiser les zones désertiques et développer les oasis nécessite une réforme structurelle en vue de créer un produit touristique typique et en accord avec les écosystèmes locaux : sous le signe d'un tourisme durable et responsable.

Fig. 4 : Le patrimoine ; base pour le développement des activités extra-agricoles

Possibilités de développement par pays : **Une approche de valorisation du patrimoine naturel et culturel & consolidation des initiatives mises en œuvre**

Un tourisme de masse serait déconseillé pour un territoire de désert et d'oasis fragile. Cependant un écotourisme responsable valorisant les atouts du territoire, du patrimoine matériel et immatériel et générant des revenus à la population locale, cadre parfaitement bien avec le développement économique durable des espaces désertiques de nos 5 pays.

Un tourisme développant et/ou consolidant des niches en pleine croissance au niveau de la demande mondiale et à forte valeur ajoutée. Un tourisme ayant des activités stellites articulées autour de l'artisanat local et de l'interprétation du patrimoine local.

Ceci étant, la dimension sécuritaire de certains pays risquerait d'affecter leur activité touristique particulièrement dans les zones désertiques, du moins dans le court terme.

	Algérie	*Egypte*	*Jordanie*	*Maroc*	*Tunisie*
Potentiel de développement estimé	*++*	*++*	*+++*	*+++*	*++*
Exemples de Bonnes pratiques	*Parc National de l'Ahaggar* *Tourisme solidaire au village Tajmaat n'jebla (Bejaia)*	*Croisières alliant archéologie et palmeraies* *Ecolodges dans le désert*	*Bivouacs labellisés à WadiRum* *Tourisme autour du site de Petra*	*Route du Majhoul au Tafilalet* *Moussem de TanTan (patrimoine UNESCO)*	*Ecotourisme à l'oasis de Gabès* *Foire des abricots de Gafsa*
Quelques Mesures d'accompagnement	*-Renforcement des capacités des porteurs de projets touristiques et des institutionnels* *-Promotion et Marketing auprès des professionnels des pays émetteurs* *-Réflexion multidimensionnelle pour la construction de produits phares et de destinations à part entière* *-Labellisation Qualité des processus et des produits des maillons de la chaine touristique*				

+++ Elevé *++Moyen* *+Faible*

Possibilités de développement commun entre les 5 pays : **Réfléchir à un produit phare commun ; à moyen terme**

Le mot « *désert* » a une connotation sémantique négative suggérant la rareté et l'absence de possibilité économique traditionnelle primaire. Cependant le potentiel du désert pourrait être exploité à des fins touristiques servies par le patrimoine culturel et la richesse du savoir-faire artisanal. Ceci permet de transformer les contraintes en atouts puis en valeur ajoutée enclenchant une dynamique économique et un positionnement différenciateur.

- ✓ Il est possible de mutualiser les efforts de promotion et de marketing touristique en organisant par les 5 pays , ***la 1ère foire internationale du Tourisme du Désert et des Oasis*** permettant de valoriser leurs produits de niches respectifs et susciter de l'intérêt des professionnels mondiaux du tourisme autour de ces niches touristiques à fort potentiel.
- ✓ A long termes, il convient également d'explorer les pistes de développement d'un produit touristique commun « ***la Route des caravanes des épices*** » : un produit mythique et novateur pouvant mutualiser les efforts des 5 pays. Ce projet pourrait être supporté par l'Organisation Mondiale du Tourisme et l'UNESCO à l'instar des routes du patrimoine promouvant la « Route de la soie » dans des pays asiatiques.

3. Promotion de l'économie sociale par le développement d'un esprit d'entreprenariat et le développement des filières

Situation : **Développement de secteurs traditionnels et secteurs naissants**

Le système de production dans les régions désertiques des cinq pays retenus est essentiellement axé sur l'agriculture et l'élevage qui malgré les multiples contraintes offre de grandes opportunités de promotion de filières agricoles typiques et de produits dérivés. En parallèle, de nouveaux secteurs naissent et participent à la consolidation d'une économie à composantes complémentaires. Le **tourisme**, **l'artisanat** et le **commerce** s'avèrent des secteurs promoteurs et nouveaux leviers de l'économie locale qui se heurtent à de grandes difficultés organisationnelles et institutionnelles.

Concept à développer : **Entreprenariat dans les secteurs du tourisme durable, les filières agricoles, commerce solidaire et artisanat locale**

La mise en place des entreprises (approche par des filières et produits de terroir), tout en traduisant des gains économiques significatifs, doit être accompagnée par des actions de préservation de l'environnement désertique. Ces actions doivent manifester un ancrage territorial et des niveaux importants d'implication dans la gouvernance des lieux d'implantation.

L'approche partenariale est essentielle pour encourager les investissements dans les régions désertiques et changer l'image stéréo-typique de ce territoire. Un processus de développement durable est à prendre en considération pendant toutes les étapes du montage de l'entreprise dans ces secteurs naissants.

L'intérêt est à la fois une maîtrise des principes de l'entreprise, une connaissance de l'évolution des demandes sociales et une opportunité de progrès pour ces régions désertiques.

Fig. 6 : Bases de l'économie sociale

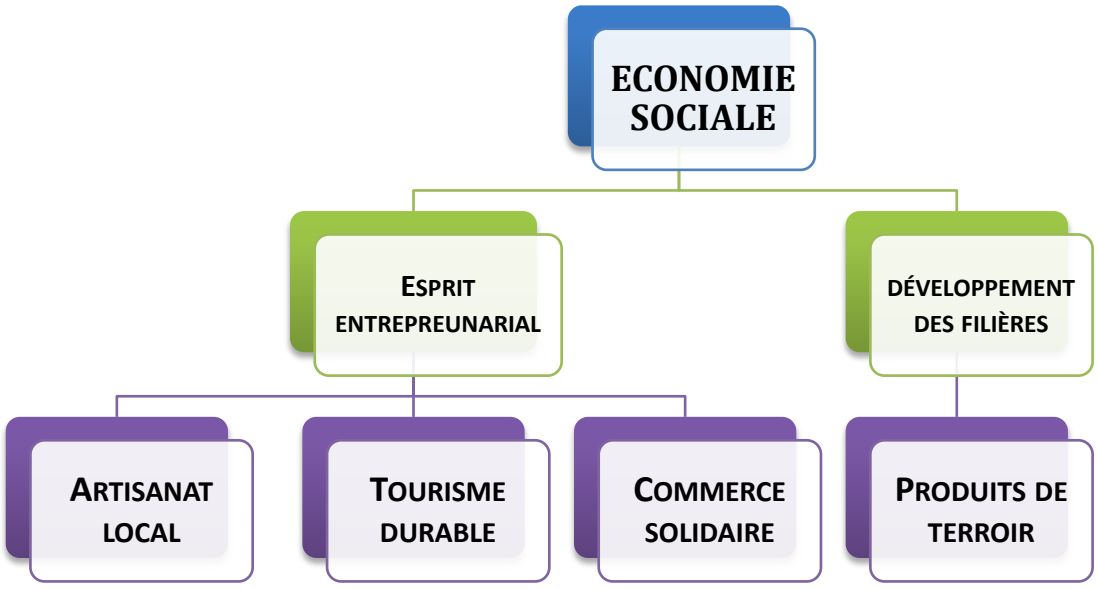

Possibilités de développement par pays : **Une approche novatrice de mutualisation des efforts et des initiatives mises en œuvre**

Orienter l'ensemble des activités économique des zones désertiques sous le signe de l'économie sociale pourrait créer de la valeur et générer des emplois en partant des potentialités locales et en cherchant un positionnement économique à travers des produits différenciateurs.

	Algérie	*Egypte*	*Jordanie*	*Maroc*	*Tunisie*
Potentiel de développement estimé	*+++*	*+++*	*+++*	*+++*	*+++*
Exemples de Bonnes pratiques	*Comité Algérien de l'Economie Sociale et Solidaire* *Fête du printemps au village Tajmaat n'jebla (Bejaia)*	*Expérience d'inter coopération entre les coopératives égyptiennes et marocaines dans le domaine des aliments de bétail et les poissons de 1999 à 2008*	*Projet REEWP par l'OXFAM Québec en Jordanie*	*Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire* *Programme Cactus*	*Plateforme Tunisienne de l'Economie Sociale et Solidaire*
Quelques Mesures d'accompagnement	*-Renforcement des capacités des coopératives et des institutionnels* *-Labellisation & Certification Qualité des processus de production et d'emballage des produits (Appellations d'Origine Contrôlée, certification CERT,…)* *-Mise en place de programmes contractuels avec les communes et collectivités locales concernées et de mesures incitatives* *-Structuration des activités et encadrement juridique et technique pour l'amélioration des conditions de production et de conditionnement* *-Mise en place de plateformes communes de valorisation, promotion et commercialisation*				

REEWEP : Regional Economics Empowerment Project

+++ Elevé ++Moyen +Faible

PARTIE 3 :

APPROCHE TERRITORIALE POUR APPREHENDER LE DEVELOPPEMENT DES REGIONS DESERTIQUES

MAROC, ALGERIE, TUNISIE, EGYPTE ET JORDANIE

I. L'APPROCHE TERRITORIALE DU DEVELOPPEMENT DES REGIONS DESERTIQUES

Face à la crise, l'initiative communautaire de l'Observatoire du Sahara et du Sahel a tracé de nouvelles voies de développement qui aujourd'hui apparaissent comme un début de réponse aux exigences de revitalisation et d'épanouissement de ces zones, notamment à travers la compétitivité territoriale.

Qu'entend-on par "compétitivité territoriale"?

Etre compétitif signifie pouvoir supporter la concurrence du marché. Au-delà de l'aspect économique, la compétitivité territoriale présente un rôle plus large en fournissant aux entreprises des instruments compétitifs dans la construction des connaissances, des codes interprétatifs, des modèles de coopération et de décision sur lesquels se fondent leurs parcours innovateurs.

Ce concept prend toute son ampleur quand il assure également une durabilité environnementale, économique, sociale, culturelle et inter- territoriale.

En d'autres termes, la compétitivité territoriale suppose:

- l'intégration des secteurs d'activité dans une logique d'innovation et de spécificité ;
- l'implication des acteurs et des institutions;
- la coopération avec les autres territoires et l'articulation avec les politiques régionales, nationales et le contexte global.
- la prise en compte des ressources du territoire dans la recherche d'une cohérence d'ensemble.

L'élaboration du projet de territoire est donc un processus visant à faire acquérir aux acteurs locaux et aux institutions de ces cinq pays (Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte et Jordanie) une quadruple capacité*: la capacité à valoriser leur environnement, à agir ensemble, à créer des liens entre les différents secteurs et enfin à s'intégrer dans la composition territoriale existante de manière à retenir le maximum de valeur ajoutée sur place*.

Ces quatre capacités peuvent être mises en correspondance avec ce que nous appelons "les quatre dimensions" de la compétitivité territoriale, qui se combineront de manière spécifique dans chaque territoire, à savoir:

- **la compétitivité environnementale** - capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément "distinctif" de leur territoire et en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales;
- **la compétitivité sociale** - capacité des acteurs à agir efficacement sur la base d'une conception partagée du projet encouragée par une concertation avec les différents niveaux institutionnels;
- **la compétitivité économique** - capacité des acteurs à produire et à retenir un maximum de valeur ajoutée sur le territoire en renforçant les liens entre les secteurs et en faisant des ressources des atouts pour valoriser le caractère spécifique des produits et services locaux. La compétitivité est relative à la dynamique d'un territoire à attirer des activités et à mobiliser des ressources, locales ou externes, pour son développement.

- **le positionnement dans le contexte global** - capacité des acteurs des zones désertiques à se faire une place dans le contexte territorial et même au-delà, de manière à assurer la viabilité de leurs projets dans le contexte de la globalisation.

II. DEMARCHE

Au-delà de l'identification des potentialités et des perspectives de développement, le but est de transformer les régions désertiques en « lieux intermédiaires uniques offrant un environnement de qualité, en terme d'habitabilité, de lieu de travail et de loisirs». Il s'agit, donc, de repérer des espaces pouvant engager une politique basée sur le développement durable et faisant preuve d'une dynamique endogène pouvant enclencher un processus de développement et par conséquent, participer à l'atténuation de la fracture socio-économique et spatiale qui caractérise la situation actuelle des espaces désertiques.

1. Démarche globale d'analyse

Jusqu'à très récemment, le développement des zones désertiques consistait essentiellement en l'exploitation du sol et des ressources naturelles sans accompagnement ou suivi technique pouvant améliorer les systèmes et les qualités de production. Cette situation à profondément évolué vu que même les régions désertiques défavorisées, se retournent vers des secteurs économiques moins dépendants des ressources naturelles et des aléas climatiques.

En effet, l'importance croissante des politiques en matière de sauvegarde et de protection de l'environnement, l'intégration obligatoire des paramètres environnementaux dans les politiques économiques redonnent une place prépondérante aux milieux désertiques dans le processus de développement durable de ces zones qui disposent d'un environnement de qualité, fragile et sensible.

Chaque territoire désertique a des caractéristiques et un potentiel qui lui est propre. C'est à partir de cette spécificité qu'il doit se prendre en charge. Cela implique entre autres, une bonne connaissance de ses forces et faiblesses, une capacité d'innovation et la mise en place d'une structure capable d'accompagner et d'encourager les initiatives de développement durable dans la région.

Les acteurs régionaux et locaux jouent un rôle central dans la mise en œuvre de la stratégie de développement durable des régions désertiques et doivent se doter d'instruments efficaces de déclinaison de l'approche territoriale à travers *des Plans Communaux de Développement (PCD) et des programmes transversaux de mise en œuvre*.

2. Choix des critères, sous critères et indicateurs d'analyse

En vue de placer les zones désertiques dans une perspective de développement active, elles doivent être considérées en tant qu'espace économique spécifique, attractif et complémentaire avec les modes économiques environnants. Ce sont des espaces de production de richesse qui se définissent à travers l'unicité et la particularité de leurs produits. C'est aussi le cadre d'émergence dans lequel peut évoluer la petite entreprise.

En partant des complémentarités entre compétitivité économique entrepreneuriale et compétitivité économique territoriale. On peut ainsi chercher à :

- Mieux valoriser les ressources existantes sur le territoire désertique et même celles d'habitude inexploitées;
- Diversifier les produits et services (agriculture, tourisme, transhumance etc.);
- Explorer des segments de marché plus rémunérateurs;
- Augmenter la performance des unités de production.

Ces quatre lignes d'orientations correspondent à quatre objectifs généraux qui se complètent. Par exemple, il est difficile d'élargir la gamme des produits sans valoriser les ressources locales, ou ouvrir de nouveaux créneaux et marchés sans modifier la performance des entreprises.

Nous proposons deux types d'analyse pour ce faire:

- Une analyse des contraintes et des insuffisances existantes et les moyens permettant de les dépasser et d'en faire des atouts générant de la plus value ;
- Une analyse prospective sur les actions et projets à engager susceptibles de repositionner les territoires désertiques sur la scène économique.

a) Identifier les insuffisances et les moyens de les contourner

L'analyse du capital du territoire permet de faire le point sur un élément essentiel pour la compétitivité économique (analyse de l'existant) et de son utilisation (analyse des pratiques), mettant en évidence les insuffisances en matière de valorisation des ressources. L'objectif étant de connaître les possibilités du territoire désertique à absorber ces difficultés, les moyens dont il dispose pour les dépasser sinon les instruments nécessaires à cet effet.

En matière de compétitivité économique, quatre types d'insuffisances correspondant aux quatre niveaux d'analyse, ressortent :

- **les compétences et le niveau d'utilisation de la force de travail**: taux d'activité et de chômage, faiblesse des entreprises,…
- **les ressources financières** – difficultés de financement, complexité du système pour les porteurs de projets,…;
- **les entreprises** –difficultés de renouvellement et d'innovation, complexité des systèmes de gestion,…;
- **les produits et services du territoire** –difficultés d'accès à des marchés rémunérateurs, l'amélioration de la qualité et le renouveau des produits,...

b) Analyse prospective: identifier les opportunités

L'identification de créneaux et d'activités pouvant générer de la valeur ajoutée et la retenir sur le territoire désertique est un axe primordial de développement des régions désertiques, telles la modernisation des savoir-faire traditionnels et la valorisation des sous-produits locaux. Ces opportunités peuvent servir de leviers pour le développement d'activités viables et l'ouverture de nouveaux marchés.

Tableau : « Objectifs, Besoins, Actions » ; à planifier à plusieurs échelles

	Objectifs	Types d'insuffisance	Court terme (information, sensibilisation, mobilisation)	Moyen terme (négociations)	Long terme (action sur les structures)
Compétences et force de travail	Les mettre en valeur et les mettre à niveau	Inadéquation du rapport demande /offre d'emplois	Actions pilotes formation	Dialogue social et ingénierie de formation	Structures de formation/centres d'apprentissage
Ressources financières	Les mettre à disposition et les adapter au contexte	Non accès pour les porteurs de projets Non adéquation des produits financiers disponibles	Appui direct Accompagnement Mesures incitatives	Négociation avec les banques et organismes de micro-financement	Structures d'ingénierie financière dédiées aux territoires oasiens et du désert
Autres Ressources	Les mettre en valeur	Utilisation des ressources inexploitées ou en voie d'abandon	Sensibilisation des propriétaires et de la population	Concertation sur la reprise/ réutilisation des ressources	Systèmes de reprise et de relace d'activités génératrices de revenus
Entreprises	Améliorer leur performance	Faible capacité d'innovation et d'adaptation à un modèle d'économie sociale	Formation/sensibilisation des entrepreneurs existants/ potentiels	Transfert innovation implication recherche	Structures d'appui, d'accompagnement et d'innovation
Produits/ Services	Elargir les gammes des produits et filières	Absence de diversification de l'offre	Etudes prospectives sur produits et filières	Chartes de qualité	Structure contrôle qualité et accompagnement
Marchés	Explorer de nouveaux segments	Eloignements, absence de contacts, approche individuelle	Etudes de marché/ sensibilisation à des solutions collectives	Négociation clients/concertation pour des démarches collectives : GIE,	Structures de promotion/ commercialisation aux échelles nationale et internationale

CONCLUSION

En vue d'un positionnement économique différenciateur des zones désertiques capitalisant sur leurs atouts et atténuant leurs faiblesses, il est recommandé le montage et mise en œuvre d'un programme à l'échelle régionale avec un bailleur de fonds international.

Un programme dédié à une économie sociale à géométrie variable selon le contexte de chaque pays et ce à l'instar des programmes « Programme Oasis Sud « et « Programme Oasis Tafilalet » développés au Maroc en partenariat avec le PNUD.

Un programme à implémenter et à évaluer (échange de bonnes pratiques) avant de le généraliser aux territoires du désert et des oasis et de le proposer comme pan entier dans le cadre de conventions onusiennes et dans le cadre des fondamentaux des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) post 2015.

Ceci permettrait de disposer d'un plaidoyer international vis-à-vis des décideurs, d'asseoir un intérêt continu et non ponctuel à la problématique des territoires des déserts et de mobiliser des fonds pour la mise en œuvre de projets et de programmes de développement durable.

On peut ainsi organiser les actions dans une stratégie d'ensemble en distinguant celles qui peuvent être réalisées à court terme, à moyen terme et à plus long terme et ce dans le cadre d'un ***Programme Régional à mener par l'OSS et ses partenaires***.

- A court terme, ce seront essentiellement des actions d'information, d'animation, de mobilisation des acteurs et de démonstration;
- A moyen terme, des processus de négociation et d'intégration de nouveaux concepts peuvent être mis en œuvre;
- A plus long terme, des actions à caractère structurel sont à considérer.

La conception de l'approche d'élaboration de ce programme agit sur le potentiel inexploité du territoire en termes de:

- ✓ ressources humaines (chômeurs, entrepreneurs potentiels),
- ✓ gisements d'innovation (idées et projets des entrepreneurs locaux),
- ✓ ressources physiques et patrimoniales abandonnées ou délaissées (paysages, bâti historique, petit patrimoine, friches),
- ✓ ressources immatérielles en voie de disparition (savoir-faire, traditions, valeurs communs et identitaires);
- ✓ ressources financières (épargne et bénéfices non réinvestis, transferts des émigrés, etc.).

Elle favorise également :

- la création de liens entre les acteurs ;
- le renforcement des relations avec les différents marchés pouvant créer une plus-value en faveur des entreprises présentes sur le territoire et encourager les porteurs de projets à s'engager dans l'entreprenariat ;
- La mise en marché des produits locaux en axant la promotion sur les étapes et modes de production traditionnelles qu'ils nécessitent et le potentiel humain, collectif et d'innovation qu'ils renferment ;
- La coordination entre approches, fonctions et structures.
- la structuration des principes de développement à long terme: ingénierie financière, formation, contrôle de qualité, renouveau des produits/dessin, liens avec la recherche et mécanismes d'expérimentation et transfert, accords avec d'autres territoires, etc.

ANNEXE 1 :
DONNEES GEOGRAPHIQUES ET NATURELLES RELATIVES AUX 5 PAYS

Le Maroc

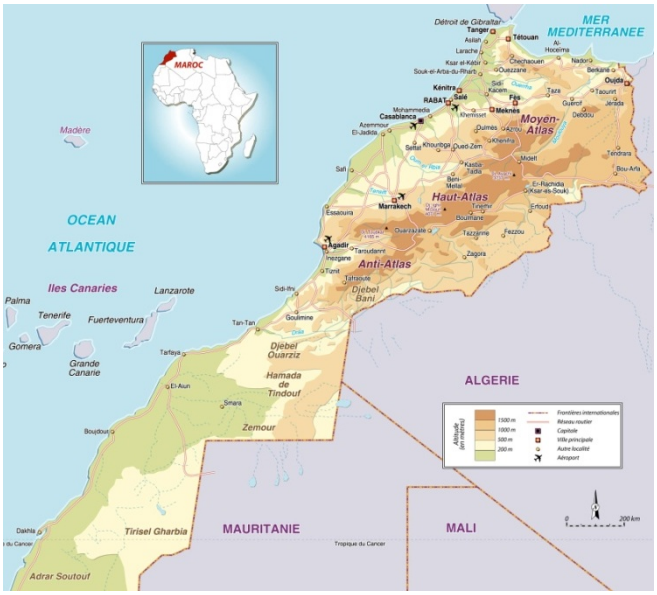

Cette région prend naissance d'Agadir au nord en passant par les bordures méridionales de l'Anti-Atlas, au prolongement du Jbel Ouarkziz, jusqu'au Draa et ses affluents. Vers l'Est, ce relief accidenté est couvert par les plateaux sédimentaires de la Hamada de Tindouf. Ce caractère tabulaire particulier se prolonge et prend davantage d'ampleur vers le sud où dominent des surfaces planes interrompus par des lits d'oueds secs, des dépressions fermés appelés ici grara, ou encore les étendues dunaires appelées erg.

Concernant le climat, le Maroc est soumis aux influences contrastées de la Méditerranée, de l'océan Atlantique, des reliefs et du Sahara. Sa partie occidentale reçoit des pluies océaniques, tandis que les sommets jouent le rôle de barrières. Les plaines côtières ont la même latitude que les oasis du Sahara algérien, riches et fertiles au Nord et sous l'influence du désert dans leur partie méridionale à partir d'Essaouira (Mogador) et surtout d'Agadir. Dans le Nord, le climat est de type méditerranéen, tempéré par l'influence de la mer avec des hivers plus froids en altitude et des précipitations voisines de 800 mm annuels sur le versant atlantique septentrional.

À l'intérieur des terres, les hivers sont plus frais et les étés plus chauds. Ainsi à Fès, les températures varient de 10 °C en janvier à 26,9 °C en août. Dans l'Atlas, il n'est pas rare de trouver des températures hivernales inférieures à - 17,8 °C, avec des sommets enneigés presque toute l'année. La saison des pluies correspond aux mois d'hiver. Les précipitations sont importantes dans le Nord-Ouest et plus faibles dans l'Est et le Sud, en particulier sur les contreforts orientaux de l'Atlas. Les précipitations annuelles moyennes varient entre 860 mm à Tanger et 430 mm à Casablanca, 280 mm à Essaouira et 130 mm au niveau du Sahara.

L'Algérie

Au sud de l'Atlas Tellien, l'ensemble des Hautes Plaines offre un paysage de steppes unique. A l'ouest, elles s'étirent sur près de 500 km sur une largeur de 100 à 200 km. A l'est, elles s'étendent sur près de 200 km en Hauts Plateaux, avec un relief plus élevé (800 à 1 000 m). C'est une région de transition vouée à une économie pastorale semi-nomade où l'élevage d'ovins y est la principale activité.

Du point de vue géologique, Le Sahara algérien appartient au vieux socle africain, nivelé au cours des millénaires pendant la période où la mer recouvrait une grande partie du Sahara. Ceci a permis la formation de trois types de paysage dominants : les hamadas et les plateaux de dalles rocheuses; les regs et étendues de graviers et de cailloux et les ergs et étendues de dunes de sables nés de l'érosion et accumulés par les vents.

L'épaisseur des sédiments a permis la formation de structures pétrolifères qui font de la région un pôle économique stratégique. Cette géologie complexe explique l'altitude généralement basse du Sahara (moins de 500 m en moyenne) : le Grand Erg oriental et le Grand Erg occidental se composent d'immenses dunes de sable et de zones pierreuses ; au sud du plateau du Tademaït (762 m), immense hamada de dalles rocheuses, on trouve le plateau gréseux du tassili des Ajjer et enfin, le massif du Hoggar, où culmine le mont Tahat (3 003 m), le point le plus élevé du pays.

Au nord, le climat est typiquement méditerranéen. Les étés sont chauds et secs, les hivers doux et humides (400 mm à 1 000 mm de pluie par an). Les températures moyennes (25 °C en août et 12 °C en janvier à Alger) varient en fonction de l'altitude.

Sur les Hauts Plateaux et dans l'Atlas saharien, les précipitations sont peu abondantes (200 mm à 400 mm par an) et sont inférieures à 130 mm par an dans le Sahara. En été, le sirocco, un vent extrêmement chaud et sec du Sahara est très présent. L'amplitude thermique y est très importante (de 49 °C le jour à moins de 10 °C la nuit). L'aridité du climat est accentuée par des vents de sable parfois très violents (simoun). "Algérie"7

La Tunisie

La Tunisie est la plus ancienne entité politique du Maghreb. Ouvert sur le monde méditerranéen, le pays a accueilli sur son sol de grandes civilisations : phénicienne, romaine et arabo-musulmane.

La Tunisie couvre une superficie de 164 418 km² avec un littoral méditerranéen de 1 148 km, entaillé par de nombreux ports naturels notamment les golfes de Tunis, d'Hammamet et de Gabès. Ce dernier abrite l'île de Djerba et les îles Kerkennah.

Au nord, les contreforts peu élevés de l'Atlas traversent le pays dans une direction sud-ouest / nord-est. L'altitude des pics oscille entre 610 et 1520 m. Des vallées et des plaines fertiles se dissimulent entre les montagnes de cette région. Le seul cours d'eau majeur du pays, la Medjerda, traverse la région d'ouest en est, pour déboucher sur le golfe de Tunis. Plus au sud, les montagnes font place à un plateau dont l'altitude moyenne est d'environ 600 m qui s'abaisse progressivement au sud jusqu'à une succession de dépressions salées, connues sous le nom de sebkhas situées en bordure du désert du Sahara. Ce dernier constitue près de 40 % de la superficie de la Tunisie.

Le climat en Tunisie, du fait de sa longue façade maritime et des faibles altitudes, est de type méditerranéen. Les températures atteignent une moyenne de 10,6 °C en janvier et de 26,1 °C en juillet. La saison des pluies d'octobre à mai est davantage importante au nord. En se dirigeant vers le sud, le climat devient progressivement plus chaud et plus sec.

Les précipitations moyennes annuelles sont d'environ 610 mm, avec une forte variabilité. Elles diminuent vers le sud, et ne représentent qu'environ 178 mm par an dans le Sahara.

L'Egypte

Les sources qui alimentent la nappe souterraine, ont permis la naissance d'oasis : du nord au sud où se succèdent celles de Ouadi Natroum, du Fayoum, de Baharieh, de Farafreh, de Sioua, de Dakhleh et de Khargeh.

Sur la rive orientale du Nil, le désert repose sur un fragment de la plaque continentale africaine relevé en bordure de la mer Rouge et du golfe de Suez par le jeu de la tectonique des plaques. Il s'élève depuis la vallée du Nil jusqu'à une altitude de 610 m à l'est et se hérisse, le long de la côte de la mer Rouge, de pics abrupts et déchiquetés culminent à 2 000 m d'altitude. À l'extrême sud, le long de la frontière avec le Soudan, le désert de Nubie est une vaste région de dunes et de plaines de sable. Le Sinaï, encadré par les fossés tectoniques de Suez et d'Aqaba et rattaché au désert par l'isthme de Suez, est constitué dans sa partie septentrionale, d'une étendue sablonneuse, qui se prolonge par un plateau central (1 000 m). La pointe de la péninsule est dominée par des montagnes rocailleuses (mont Sinaï) culminant à plus de 2 000 m (mont Moïse, 2 637 m et Jabal Katharina, 2 642 m).

À l'exception de la bordure littorale qui s'inscrit dans la zone climatique méditerranéenne, l'Égypte est soumise au climat tropical aride, caractérisé par une saison chaude, de mai à septembre, et une saison fraîche, de novembre à mars. Dans la région côtière, les températures varient d'un maximum de 37,2 ° à un minimum de 13,9 °. Le contraste thermique entre le jour et la nuit est particulièrement marqué dans les régions désertiques (maximum diurne de 45,6 °, minimum nocturne de 5,6 °). L'hiver, la température diurne peut descendre en dessous du 0 °). La région la plus humide se trouve le long de la côte méditerranéenne, où les précipitations annuelles moyennes atteignent 200 mm. Ce chiffre diminue rapidement vers le sud puisque le Caire ne reçoit que 25 mm par an tandis que, dans certaines parties désertiques, il peut ne pleuvoir que tous les cinq ou dix ans.

La Jordanie

La Jordanie est bordée au nord par la Syrie, au nord-est par l'Irak, à l'est et au sud par l'Arabie saoudite, au sud-ouest par la mer Rouge avec le golfe d'Aqaba et à l'ouest par Israël. La Jordanie a renoncé en 1988 à ses droits sur la Cisjordanie (6 080 km2), occupée par l'armée israélienne depuis 1967, au profit des Palestiniens.

Avec le Maroc, ils constituent les deux pays sûrs sur le plan sécuritaire pour les touristes et visiteurs. Le climat jordanien est chaud, voire très chaud. Les mois d'été sont à éviter. Les meilleures saisons pour visiter ce pays sont le printemps et l'automne.

La Jordanie est dotée d'un climat de type méditerranéen ; les précipitations sont limitées à l'hiver et varient de 660 mm, sur le plateau, à moins de 50 mm, à l'extrême Est. Sur les hautes terres, les températures moyennes varient entre 7,2 °C et 30 °C. Dans la vallée du Jourdain, elles atteignent près de 50 °C en août, le mois le plus chaud.

ANNEXE 2 :
DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES & ECONOMIQUES DES 5 PAYS

Le Maroc

La population du Maroc était d'environ 6 millions en 1900. Elle a connu une croissance rapide au cours du XXe siècle, le taux de croissance démographique dépassant les 3 % par an dans les années 1950. Il a depuis diminué, revenant à 1,4 % en 2004 et 1,1 % en 2007 (taux de croissance équivalent à la moyenne mondiale). Ce ralentissement correspond à une baisse très rapide du taux de fécondité, passé de 7 enfants par femme vers 1970 à 2,5 à la fin des années 2001. En 2008, le Maroc comptait 34.343.219 millions d'habitants.

Population (2008)	32,52 hab.
Taux de croissance annuel	1.505 %
Taux d'urbanisation (2006)	58.70 %
Superficie	710850 km²
Densité	74.87 hab/km²
Espérance de vie (2008)	71.52 ans
Taux de natalité (2008)	21.31 ‰
Indice de fécondité (2008)	2.57 enfants/femme
Taux de mortalité (2008)	5.49 ‰
Taux de mortalité infantile(2008)	38.22 ‰
Taux d'alphabétisation(2006)	61.55 %

Le Maroc : zones désertiques en émergence sous l'effet de la dynamique économique

L'histoire économique contemporaine du Maroc peut être subdivisée en deux grandes phases :

- La première est celle d'un « développement protégé » que les économistes auraient tendance à qualifier de modèle d'import et de substitution datant de la période de l'indépendance jusqu'aux années 1970. Durant cette décennie, l'économie marocaine avait tendance à épouser les contours d'une économie de rente (financement par les ressources naturelles) que seuls les transferts des émigrés stabilisaient quelque peu. Ce n'est donc pas un hasard si l'économie informelle a pris aussi le relais dans la régulation économique et sociale ;
- La seconde est celle qui débute avec les années 1980 marquées par un revirement de sa politique macroéconomique en faveur d'une grande ouverture économique. Cependant, dès le début des années 1980, le surendettement du Maroc a mis en relief les déséquilibres macroéconomiques existants et le déficit budgétaire croissant, creusement du déficit extérieur et un taux d'inflation fortement alimenté par une demande globale sans contrepartie sur le plan d'une production diversifiée et innovante capable de tenir tête à la concurrence internationale. Avec la chute du prix des phosphates, l'économie marocaine étai handicapée dès la fin de la décennie 80. Cette fragilité s'est matérialisée par de fortes oscillations de son taux de croissance durant les années 80. De plus, l'agriculture en tant que secteur économique clé, était fortement corrélé aux aléas climatiques voyait sa part diminuer dans le PIB. C'est un paradoxe statistique permanent de l'économie marocaine. Les sécheresses cycliques que connaît le Maroc, expliquent cette situation chaotique.

Les effets des programmes d'ajustement appliqués dès le début des années 1980 sont ambivalents. D'une part, ils ont permis la décroissance du déficit budgétaire, permettant la relance des capacités entrepreneuriales du pays, et d'autre part, ces réformes de nature libérale ont négligé les problématiques sociales creusant ainsi davantage les inégalités sociales en matière d'emploi, d'habitat et de services.

PIB (2011)	99.24 milliards $USD
PIB/habitant (2011)	3083 $USD
Croissance du PIB (2012)	2.70 %
Indice de développement humain (IDH 2012)	0.591/1.0 (rang : 131/186)
Indice de performance environnementale (IPE2010)	65.6 (rang : 53/164)
Touristes (2007)	7408000 touristes

Suite à cela, de grandes réformes furent engagés aussi bien sur le plan économique, qu'infrastructurel et social. Plusieurs grands chantiers étaient lancés en vue d'une mise à niveau : Autoroutes, grandes routes, aéroports, ports, zones industrielles émergent dans de nombreuses grandes villes. Des réformes sociales importantes ont suivies, notamment en matière de droits humains et droits des femmes.

Ce dynamisme concernait principalement les grandes villes et les zones littorales en tant que centres d'intérêts du pays. Le développement se faisait attendre dans les campagnes, les zones désertiques et montagneuses.

L'Algérie

En 2010, l'Algérie comptait 35,5 millions d'habitants, soit 14,2 habitants au km².Cependant, ce chiffre reflète une répartition inégale vu que 96 % de la population vit sur 17 % du territoire, essentiellement dans le nord du pays.

La population algérienne a plus que doublé depuis les années 1960 ; toutefois, son taux de croissance annuel moyen diminue lentement : de 3,2 % pour cette même période, il est passé à 1,68 %en 2002, soit l'un des taux de croissance démographique les plus bas d'Afrique. La baisse sensible de fécondité (1,82 enfant par femme en 2008, contre 7,4 en 1970) est en partie imputable au recul de l'âge du mariage et à l'amélioration du niveau d'instruction des filles. La population Algérienne est jeune : on estime à 33,5 % la part des moins de 15 ans en 2002, alors que celle des 65 ans et plus est de 4,9 %.

Avant l'indépendance, près de 150 000 juifs vivaient en Algérie, parfois de souche très ancienne. Presque tous ont quitté le pays en même temps que les colons européens (environ 1 million de personnes), essentiellement des Français. La proportion de résidents étrangers a fortement diminué lors du début des années 1990. La population française, en particulier, est passée de 52 000, en 1986, à 24 500 en 1992 et à 8 300 (dont les trois quarts possèdent la double nationalité) en 1996. Elle tend à croître cependant depuis 1996 en raison de l'amélioration sensible de l'aspect sécuritaire.

Il existe une importante communauté algérienne à l'étranger (1,8 million de personnes en 1995), dont la plus importante se trouve en France. On y compte 700 000 ressortissants et plus d'un million de binationaux.

Caractéristiques démographique de l'Algérie

Population (2011)	36275358 hab
Taux de croissance annuel	1.910 %
Superficie	2381741 km²
Densité	14.74 hab/km²
Espérance de vie (2009)	75.70 ans
Taux de natalité (2009)	16.90 ‰
Indice de fécondité (2009)	1.85 enfants/femme
Taux de mortalité (2009)	4.64 ‰
Taux de mortalité infantile (2009)	25.00 ‰
Taux d'alphabétisation (2007)	75.40 %

L'Algérie : des zones désertiques sous l'effet de fortes exodes

L'Algérie reste très dépendante de l'activité pétrolière. Son économie est actuellement en plein développement, grâce principalement à la hausse des prix du pétrole et du gaz sur les marchés mondiaux ces dernières années, et à la forte demande. Le taux de croissance économique est grandissant, jusqu'à +6% par an.

Cependant, à cause de la crise économique mondiale, ces prix ne cessent de fluctuer pouvant ainsi fragiliser les finances publiques du pays.

L'Algérie s'est également lancée dans le développement de ses infrastructures. Autoroutes, barrages, usines électriques et de stations de dessalement de l'eau de mer, les projets en cours de réalisation se multiplient.

Le chômage, très important dans le pays, est en forte régression, ce qui améliore la situation sociale de nombreux algériens. Cependant, les zones rurales restent souvent à l'écart du développement, et sont le foyer principal de révoltes et d'émeutes populaires.

Caractéristiques de l'économie de l'Algérie

PIB (2011)	190.71 milliards $USD
PIB/habitant (2011)	5304 $USD
Croissance du PIB (2012)	2.50 %
Indice de développement humain (IDH 2012)	0.713/1.0 (rang : 94/186)
Indice de performance environnementale (IPE2010)	67.4 (rang : 43/164)
Touristes (2007)	1 743 000 touristes

Une agriculture qui souffre de terres arides

Défavorisée par un climat aride, les forêts ne couvraient qu'1 % de la superficie du pays en 2005 et les terres arables ne constituaient que 3 %. L'agriculture souffre de la dégradation des sols et de la faiblesse de l'irrigation. Elle a en outre été délaissée dans les années 1960 en faveur de l'industrie pétrolière. Cette politique adonné lieu à une baisse de la productivité agricole et par conséquent, à la hausse de la dépendance alimentaire.

Aujourd'hui, le secteur primaire emploie environ 26 % de la population active et représente 8,6 % du PIB (2000). La faible productivité (le blé, 794 kg/ha, contre 6 676 kg/ha en France) nécessite l'importation d'une grande partie des denrées alimentaires : seuls 25 % des besoins alimentaires sont couverts par la production nationale. La balance agricole est régulièrement déficitaire. Des efforts sont néanmoins entrepris pour améliorer les performances, notamment en libéralisant le secteur agricole et en subventionnant les pratiques d'irrigation dans le Sud. Les principales cultures sont les céréales, qui occupent 35 % des terres arables, notamment le blé (2,69 million de t en 2006) et l'orge (1 235 880 t). Les autres productions agricoles incluent la pomme de terre, la vigne, les agrumes, les olives et les dattes.

L'élevage constitue un secteur actif et dynamique. En 2001, le cheptel se composait d'environ 19,6 millions d'ovins (14e rang mondial), 3,8 millions de caprins, 1,6 millions de bovins et 125 millions de volailles.

La pêche est également active : 126 628 t de poissons (sardines, anchois, thons et fruits de mer). en 2005.

La Tunisie

La démographie en Tunisie se caractérise par l'uniformité de la population en matière de composantes culturelles ou religieuses. Ainsi, sur un fond berbère, et après avoir assimilé à travers son histoire les Phéniciens, les Romains, les Vandales, les Arabes puis les Maures, Turcs et les Français, 98 % de la population tunisienne se décrit comme arabe et de confession musulmane sunnite alors qu'il existait encore 250 000 non musulmans (7 % de la population totale) à l'indépendance de la Tunisie en 1956 (dont un tiers de juifs). Durant 2 000 ans, au sud de Djerba, il existait également une forte population juive dont il ne reste plus qu'une infime partie.

La Tunisie a dépassé le cap des dix millions d'habitants en 2005, ce qui correspond à un triplement de sa population depuis l'indépendance en 1956 (3 448 000 habitants) et à un doublement depuis le début des années 1970. Néanmoins, la croissance démographique ralentit, le pays accélérant sa transition démographique dans les années 1990.

La Tunisie est aussi un pays qui connaît un taux important d'émigration : le nombre de Tunisiens résidant à l'étranger est évalué à 885 000 personnes dont 83 % résident en Europe soit 511 000 en France.

Caractéristiques démographique de la Tunisie

Population (2013)	10833431 hab
Taux de croissance annuel	0.978 %
Taux d'urbanisation (2008)	67.00 %
Superficie	163610 km²
Densité	66.21 habitants/km2
Espérance de vie (2011)	75.01 ans
Taux de natalité (2011)	17.40 ‰
Indice de fécondité (2011)	2.02 enfants/femme
Taux de mortalité (2011)	5.83 ‰
Taux de mortalité infantile (2011)	25.92 ‰
Taux d'alphabétisation (2008)	77.60 %

La Tunisie : Discontinuité des projets de développement des zones désertiques

L'économie tunisienne, qui a bénéficié d'un degré relatif d'insertion dans les échanges mondiaux avant les révolutions du printemps arabe de 2011, s'était distinguée au Forum économique mondial sur l'Afrique, tenu du 13 au 15 juin 2007, comme la 1ère économie compétitive d'Afrique, devançant l'Afrique du Sud, et la 29e sur 128 au niveau mondial.

L'économie de la Tunisie est inscrite dans un processus de réformes économiques et de libéralisation depuis 1986 après trois décennies d'étatisme. A partir du 1er janvier 2008, date d'ouverture à la concurrence mondiale, l'économie tunisienne fait face à des défis de mise à niveau de pans entiers de son économie tout en bénéficiant d'une croissance économique annuelle soutenue de l'ordre de 5 % par an depuis une dizaine d'années. C'est ainsi qu'elle a pu profiter de nombreuses délocalisations industrielles et de services en provenance d'Europe mais principalement de France.

L'économie de la Tunisie est historiquement liée à l'agriculture (blé, olives, dattes, agrumes et produits de la mer), aux mines, à l'énergie (grand producteur de phosphates et dans une moindre mesure d'hydrocarbures), au tourisme (6,5 millions de touristes en 2006) et aux industries manufacturières

(textiles, agroalimentaire et électromécaniques).Un grand nombre d'entreprises industrielles sont totalement ou partiellement exportatrices. Ainsi, cette diversification la distingue de celle de la plupart des États africains, nord-africains et moyen-orientaux. Elle se hisse à la deuxième place pour le revenu par habitant et à la deuxième pour le niveau de développement derrière la Libye par rapport aux autres pays du Maghreb (Algérie et Maroc). Elle est au même titre que le Maroc, l'un des seuls pays de la région à être entré dans la catégorie des « pays à revenus moyens ».

Caractéristiques économique de la Tunisie

PIB (2012)	45.61 milliards $USD
PIB/habitant (2012)	3851 $USD
Croissance du PIB (2012)	3.60 %
Indice de développement humain (IDH 2012)	0.712/1.0 (rang : 95/186)
Indice de performance environnementale (IPE 2010)	60.6 (rang : 75/164)
Touristes (2007)	6762000 touristes

Les infrastructures restent encore en retrait. Transports, énergie, santé, éducation et libéralisation de la société sont en voie d'amélioration.

La situation des femmes est l'une des meilleures parmi les sociétés arabes musulmanes.

L'Egypte

En cinquante ans, la population de l'Égypte a été multipliée par 3,5 avec une croissance démographique moyenne de 2 % par an ces dernières années. En 2012, la population s'élevait à plus de 83 millions d'habitants. Cette démographie galopante entraîne des carences structurelles en matière de logement, d'infrastructure, d'équipements, de services et d'emplois, sans compter l'augmentation du coût de la vie.

Un planning familial a été instauré dès les années 1970, à l'instar des autres pays Arabes, mais n'a pas été suffisamment efficace pour endiguer un tel accroissement. Croître à un rythme d'un million d'habitants chaque année constitue une donnée essentielle pour la définition des programmes économiques et sociaux à mettre en place pour l'amélioration du niveau de vie des Égyptiens.

La population est très jeune : l'âge médian se situe autour de vingt-quatre ans et un Égyptien sur trois à moins de quinze ans.

Caractéristiques démographiques de l'Egypte

Population (2011)	82079636 hab
Taux de croissance annuel	1.960
Taux d'urbanisation (2007)	42.80 %
Superficie	1001449 km²
Densité	81.96 hab/km2
Espérance de vie (2011)	72.66 ans
Taux de natalité (2011)	24.63 ‰
Indice de fécondité (2011)	2.97 enfants/femme
Taux de mortalité (2011)	4.82 ‰
Taux de mortalité infantile (2011)	25.20 ‰
Taux d'alphabétisation (2006)	66.40 %

L'Egypte : une pression démographique sur les zones désertiques

L'Égypte, considéré comme un pays émergent, est la troisième puissance économique d'Afrique, derrière l'Afrique du Sud et le Nigeria en 2012. L'activité économique est en grande partie située le long du Nil. Les principales ressources économiques d'Égypte sont le pétrole, le gaz naturel, les métaux, le tourisme, et l'agriculture.

La politique de réforme et d'ouverture économique, entreprise par l'Égypte entre 2006 et 2008 a donné des taux records de croissance soit 7% par an. Toutefois, 40% de la population est restée sous le seuil de pauvreté, notamment dans les grandes villes comme Le Caire, principale métropole africaine, avec plus de 16.4 millions d'habitants, entraînant une situation politique et civile instable (révolutions - demandes de réformes et de plus de démocratie) et un recul du développement économique.

Caractéristiques économiques de l'Egypte

PIB (2011)	235.72 milliards $USD
PIB/habitant (2011)	2970 $USD
Croissance du PIB (2012)	2.20 %
Indice de développement humain (IDH2012)	0.662/1.0 (rang : 113/186)
Indice de performance environnementale (IPE 2010)	62.0 (rang : 69/164)
Touristes (2007)	10610000 touristes

L'industrie touristique, l'une des plus importantes du pays, et première entrée de devises pour l'Égypte, est l'un des principaux secteurs d'activités avec des recettes de l'ordre de 7 milliards de dollars par an ; montant supérieur au transfert des émigrés égyptiens à l'étranger.

Cependant, elle connaît depuis 2011, suite aux nombreuses manifestations et révolutions politiques qu'a connues le pays, des difficultés importantes qui ont fortement fait baisser le nombre de touristes et de nuitées.

Pour ce qui est de l'occupation spatiale, le phénomène de l'empiètement de l'habitat sur les zones agricoles est omniprésent, dans un pays où l'agriculture est une priorité embauchant le tiers de la population.

La Jordanie

La population de Jordanie a été estimée à 6,5 millions en 2012dont 98 % environ sont des Arabes. Les Tcherkesses composent la grande partie des 2 % restants. Avant l'occupation de la Cisjordanie en 1967, 70 % de la population étaient palestiniens. Ils sont estimés à 1 951 603 actuellement. Les autres groupes ethniques minoritaires sont les Tchétchènes, les Turkmènes et les Kurdes.

Population (2010)	6407085 hab
Taux de croissance annuel	2.160 %
Taux d'urbanisation (2007)	78.42 %
Superficie	92300 km²
Densité	69.42 hab/km²
Espérance de vie (2010)	79.92 ans
Taux de natalité (2010)	27.06 ‰
Indice de fécondité (2010)	3.42 enfants/femme
Taux de mortalité (2010)	2.66 ‰
Taux de mortalité infantile (2010)	17.03 ‰
Taux d'alphabétisation (2007)	92.20 %

La Jordanie : Des zones désertiques à fortes potentialités

La crise économique mondiale a affecté tous les pays de manière plus ou moins brutale. La Jordanie, plus prudente quant à la spéculation financière, a fait face à cette crise avec de meilleures performances que nombre de ses voisins. Sa croissance économique reste en effet largement positive, et ce depuis plusieurs années.

La baisse des prix des matières premières, dont le pays est presque totalement dépourvu, a également permis de réduire ses factures d'importation.

La Jordanie investit fortement sur l'amélioration des infrastructures de base pouvant encourager et même accélérer les taux des investissements : transports, zones industrielles et d'activités, tourisme.

Caractéristiques économiques de la Jordanie

PIB (2009)	22.93 milliards $USD
PIB/habitant (2009)	3828 $USD
Croissance du PIB (2012)	2.80 %
Indice de développement humain (IDH 2012)	0.700/1.0 (rang : 101/186)
Indice de performance environnementale (IPE2010)	56.1 (rang : 98/164)
Touristes (2007)	3431000 touristes